U d'/of OTTAWA
39003000997063

REL AUG 21 1974

DIXIÈME CAHIER DE LA SEPTIÈME SÉRIE

JÉROME ET JEAN THARAUD

les frères ennemis

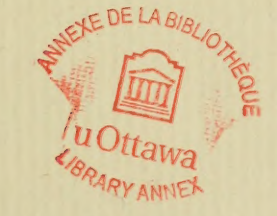

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

AP
20
.C15
#7/10
1906

CE

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi de ce* catalogue analytique sommaire.

Ce petit index alphabétique *provisoire, in-18 grand jésus, forme un cahier très maniable de XII + 60 pages très claires, marqué un franc ; ce cahier comptait comme premier cahier de la septième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le premier octobre 1905, comme premier cahier de la septième série ; toute personne qui s'abonne à la septième série, qui est la série en cours, le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de un franc à toute personne qui nous en fait la demande.*

Pour la sixième série, année ouvrière 1904-1905, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous avons publiée en fin de ce cahier* index.

à madame Sonia Darbell

DU MÊME AUTEUR

en vente à la librairie des cahiers

Pages du Catalogue analytique sommaire

Jérôme et Jean Tharaud, — *le Coltineur débile :* l'Échafaudage, la Merveille, sur les routes, la Détresse..... deux francs 1

— — *la Lumière :* le navire, le magicien, Timor, les ténèbres..... un franc 9

— — *Dingley*, l'illustre écrivain... un franc 140

— — *la légende de la Vierge,* dans le premier *Cahier de Noël;* cinq contes : du moine qui voulut voir Notre Dame; l'image; les trois roses de Notre Dame Sainte Marie; du cierge qui vint se poser sur la viole de Pierre de Syglar; du clerc qui priait Notre Dame pour sa luxure, un franc 196

Henri Lebeau, Jérôme et Jean Tharaud, — *Moines de l'Athos*..... deux francs 306

Jérôme et Jean Tharaud, — *les hobereaux*, — histoire vraie; — et trois annonces d'éditions chez Pelletan.. un franc 395

— — *Contes de la Vierge,* dans le deuxième *Cahier de Noël,* où sont les trente reproductions d'œuvres : Renaud lutte avec les mauvais anges; la Vierge aux colombes, — ou la Vierge ennemie d'orgueilleuse vertu; les trois ducats; la Vierge aux voleurs; la Vierge aux oiseaux; celui qui fit pleurer la rose; la jongleresse qui fut en danger d'être noyée; la statue de Dionysos ..... vingt francs

les frères ennemis

LES FRÈRES ENNEMIS

Post tenebras lux

Messer Guido Moroni, banquier padouan, vint s'établir à Genève dans les premières années du seizième siècle. Sa femme étant morte en couches après avoir mis au monde un garçon, il emporta le nouveau-né hors des murs et ne dit à personne ce qu'il avait fait de l'enfant. A quelques mois de là, il épousait en secondes noces la fille d'un bourgeois de Fribourg, qui lui donna un autre garçon. Et cette fois encore, aussitôt que sa femme fut accouchée, il commanda de seller son cheval, et, son fils chaudement roulé dans son manteau, il sortit de la ville.

On imagine le désespoir de la jeune accouchée quand messer Guido revint à la maison sans ramener l'enfant. Elle pleura, gémit, accabla son mari de questions et de reproches. Le banquier, impassible, l'assura que son fils était en de bonnes mains et refusa de s'expliquer davantage.

Comme si d'avoir été dépossédée de son fils avait tari en elle la source de la vie, la femme du Padouan n'enfanta plus. Cependant le banquier faisait de fréquents voyages loin de Genève, et quand il rentrait à la maison, il ne manquait guère de dire :

— Barbe, j'ai vu votre fils : il est beau et gaillard. On ne peut voir plus bel enfant.

Avec une curiosité insatiable elle s'informait de la couleur de ses yeux, et s'il ressemblait à un enfant de Fribourg ou de Padoue.

— Il ressemble à un ange, répondait messer Guido.

Mais il remarquait non sans tristesse que jamais elle ne s'inquiétait du garçon qu'il avait eu de son premier lit.

Souvent elle suppliait son mari de l'emmener dans un de ses voyages ; il refusait toujours, alléguant

l'insécurité des routes, dangereuses même pour les postes du roi de France.

Or, un matin que Guido Moroni surveillait le harnachement de son cheval, il dit à sa femme :

— Barbe, vous aurez ce soir une grande joie.

A ces mots elle se réjouit grandement, car elle ne douta plus qu'elle allait voir son fils, et tout le reste du jour, elle occupa sa pensée et ses mains à préparer la chambre de l'enfant.

Messer Guido revint à la tombée de la nuit. Deux petits garçons l'accompagnaient. De quel regard Barbe Moroni les enveloppa tous les deux ! Lequel était son fils ? Ils ressemblaient l'un et l'autre au Padouan et on eût pu les croire nés de la même femme. Elle interrogea des yeux son mari, qui se contenta de sourire.

— Merci, dit-elle, d'avoir tenu votre promesse ; mais, je vous prie, lequel de ces beaux garçons est le mien ?

— Je m'étonne, répondit le banquier, que vous n'ayez pas encore deviné les raisons de ma conduite. Si je vous ai sevré de votre fils, ce n'est ni cruauté, ni fantaisie, mais plutôt prudence et bonté. Savez-

vous rien de plus triste qu'une enfance sans caresses ? Je n'ai pas voulu que le premier né de mes fils ignorât la douceur des baisers maternels. Donc, votre amour, s'il vous plaît, ne distinguera pas entre nos deux enfants. Ils sont, au même titre, vôtres.

Barbe Moroni resta quelques minutes sans voix :

— Ah ! s'écria-t-elle enfin, vous êtes barbare ! A sa naissance, vous m'avez enlevé mon fils. Je l'ai enfanté dans la douleur, et je n'en ai pas joui. Vous m'annoncez enfin que vous allez me le rendre ! Et vous me poussez deux inconnus dans les bras et vous me dites : « Choisis ! »

— Je ne vous dis pas « choisis ». Je vous demande de les aimer également tous les deux.

— Mon fils ! dites-moi quel est mon fils !

Elle avait saisi son mari par le col de son manteau et le suppliait âprement.

Le banquier lui prit les mains et répondit, du ton dont il discutait avec les marchands :

— Laissez ces cris, ma bonne. J'ai tenu plus que mon serment. J'avais promis de vous ramener un enfant. Je vous en ramène deux. De quoi vous plaignez-vous ?

Quelque temps, Barbe Moroni espéra que la voix du sang lui crierait celui qui était la chair de sa chair. Mais la nature fut muette. En vain, cherchait-elle une révélation dans les paroles, dans les yeux, dans les gestes des enfants. Un jour, elle croyait retrouver son regard dans celui de Jean-Baptiste ; un mouvement d'Ami lui donnait aussitôt une certitude contraire. C'est pourquoi la tendresse dont elle enveloppait les garçons était changeante et soudaine comme ses pensées. Elle ne cessait de tourmenter le Padouan pour qu'il lui livrât son secret, mais il restait impénétrable. Un temps, ses affaires périclitèrent ; il les rétablit par un excès de travail qui compromit sa santé ; Barbe mit à profit cette faiblesse et, s'asseyant, un soir, au chevet de son lit :

— Mon très bon, mon très doux seigneur, voici

déjà quatre ans passés que vous m'avez présenté nos garçons. Dieu vous bénisse pour la joie que vous me fîtes ! Je les chéris, sur mon âme, autant l'un que l'autre, et vous me rendrez cette justice que j'ai toujours partagé entre eux, par égale moitié, la brioche. Ne me ferez-vous pas enfin la grâce de me dire qui, de Jean-Baptiste ou d'Ami, est mon fils ? Je vous jure, par mon salut éternel, que je continuerai de ne pas les distinguer dans mon cœur.

Messer Guido arrêta sur sa femme son regard clairvoyant.

— Puisque vous ne vous lassez point, lui dit-il, de me tourmenter nuit et jour, vous allez être satisfaite.

A ce moment la porte s'ouvrit et Jean-Baptiste parut.

— Voici votre fils, dit messer Guido.

Elle se jeta sur l'enfant, le dévora de baisers. Comment n'avait-elle pas vu que Jean-Baptiste était sa vivante image ? N'avait-il pas ses dédains, ses colères muettes, cet amour natif des prières, des méditations et des choses de l'âme ? Ami était le fils

de l'étrangère ; il tenait de l'autre femme sa violence, sa légèreté, son goût des objets riches et brillants, cette sensualité italienne qui éclatait déjà dans ses yeux. Jean-Baptiste eut toute son âme, toutes ses pensées, tout son cœur.

En apparence, Barbe Moroni avait, pour les enfants, les mêmes soins ; un étranger aurait pu croire qu'elle ne distinguait pas entre eux, mais le banquier sentait une différence infinie dans les baisers qu'elle donnait à ses fils. Ami souffrit de ne plus être aimé ; c'était un tempérament câlin, dominé par les signes de Saturne et de Vénus ; il fut pareil à une fleur qui se replie quand vient la nuit. L'antipathie instinctive qui divisait les deux frères fut accrue chez l'un par l'orgueil d'être le plus aimé, chez l'autre par la jalousie et la déception, tellement que le Padouan ne put supporter plus longtemps l'injustice de sa femme.

— Vous vouliez connaître votre enfant, lui dit-il, j'ai fait une épreuve. Elle ne vous a pas été favorable. Quand vous me suppliiez si ardemment, l'autre soir, de vous nommer votre fils, nous avons entendu des pas dans le couloir et je me suis dit

en moi-même : « Quel que soit l'enfant qui vienne ouvrir la porte, je dirai : Cet enfant est le vôtre. Or ce fut Jean-Baptiste qui ouvrit la porte et je vous dis : « Voici votre fils. » Mais la vérité vraie, vous ne la connaissez pas.

Barbe baissa la tête et pleura. Elle se reprit à chérir Ami avec une passion d'autant plus vive qu'en lui dérobant, un temps, sa tendresse, elle redoutait de s'être volée. Cependant, en dépit de l'équité des baisers maternels les enfants continuèrent de se détester et, à mesure qu'ils grandissaient, leurs instincts contraires se fortifiaient de raisons précises de haine.

Ils vivaient librement dans les rues d'une Genève joyeuse, libertine et guerrière. C'était le temps où surgissaient dans la ville les premiers Annonciateurs de la Réforme, gais et hardis messagers. Charme de tous les printemps ! Aube de la liberté ! Saint affranchissement de l'âme ! Enivrement spirituel qui se confondait chez les fils du Padouan avec l'ivresse de leur jeunesse ! Ils furent les premiers fidèles de ce Froment qui avait jeté cet appel sur les murs de Genève :

« Il est venu homme en cette ville, qui veut enseigner à lire en français, dans un mois, à tous ceux et celles qui voudront venir, petits et grands, hommes et femmes, même à ceux qui jamais ne furent en école ; et si, dans le dit mois ne savent lire et écrire, ne demande rien de sa peine. Lequel ils trouveront en la grande salle de Boyttet, près du Molard, à

l'enseigne de la Croix d'or. Et si guérit beaucoup de maladies pour rien. »

Affections de l'âme et non du corps, que guérissait Froment, avec le seul baume du pur Évangile. Et il n'ouvrait d'autre livre que le livre de son cœur. Homme brave et bon compagnon, prêcheur clandestin qu'abrita longtemps la discrétion des foyers domestiques ! Prêcheur de cheminée ! Un jour vint où les maisons furent trop étroites pour enfermer l'âme de Froment ; elle se répandit par les rues et les carrefours, et l'on n'entendit plus dans Genève que les cris des prêtres et des femmes enragés contre le prêcheur d'idées nouvelles : « Au Rhône ! Au Rhône ! Tue ! Tue ! » Fuite des Luthériens entre les échoppes où les chanoines vendaient des indulgences et logeaient leurs mules ; abri précaire du ghetto ! Triste hospitalité du quartier des belles filles, — asile peu sûr, car des Madeleines impénitentes y retenaient toujours dans leurs bras quelques chanoines si blessés de Vénus qu'ils semblaient proprement revenus de la guerre. Courses nocturnes sur le lac ! Rude accueil des montagnes !

Ami, tantôt faisait le guet, tantôt servait de guide,

tantôt tenait la rame. Un amour ingénu des coups, plus que des sermons, l'engageait dans la suite du nouveau prophète ; il était tour à tour le lac voluptueux ou le Rhône héroïque ; il avait la gaieté batailleuse de Genève, la ville des seigneurs et des riches marchands, des filles et des auberges, la Vierge folle de son corps.

Son frère demeurait dans sa chambre, lisant les Écritures et prêchant les serviteurs à qui son humeur triste inspirait un étonnement mêlé de crainte.

Barbe Moroni leur partageait son cœur.

Or, les gens de Genève inclinaient chaque jour plus à l'Évangile et, cette année-là, on proclama à son de trompe une grande dispute théologique, devant la Seigneurie, entre Papistes et Luthériens. Au cœur même de la Cathédrale, les prédicants soutinrent que la messe ne servait pas au salut, que c'était idolâtrie d'adorer les images et autres inventions humaines, que les saints ne sont pas nos avocats, que les traditions papales étaient pernicieuses, que le salut ne se vend pas, mais que le sang du Christ avait assez coulé pour racheter tous les péchés du monde et que Dieu, notre père céleste, promettait à chacun le pardon de ses fautes, sous la condition d'une foi sincère.

Les prêtres dirent qu'ils ne savaient rien répondre, mais qu'ils étaient simples, qu'ils avaient accoutumé de vivre comme leurs pères leur avaient appris, et

qu'ils croyaient fermement que le précieux corps de Jésus-Christ, en chair et en os, était en l'hostie autant que dans le ventre de la bienheureuse Vierge Marie et sur l'arbre de la vraie Croix ; ils suppliaient qu'on les laissât vivre dans le service où ils avaient été ci-devant, et, s'ils avaient commis des fautes, ils en demandaient pardon à Dieu.

Alors tout le monde s'écria :

— Ce sont consciences de renard qui se confessent d'avoir abattu la rosée avec la queue en passant parmi les prés, mais non pas d'avoir mangé la volaille du pauvre homme !

Les prêtres restèrent confondus. Les enfants eux-mêmes les huaient ! Ami menait le branle. Ce fut un beau massacre. On déniche les Christs, les Vierges et les Saints. N'est-il pas écrit dans la Loi : « Tu mettras bas les idoles par toute la terre » ! Mille supercheries papistes imaginées depuis des siècles furent dévoilées en une heure. Le crâne de saint Pierre n'était qu'une pierre ponce ; la voix de saint Pantaléon, un courant d'air dans un tuyau de grès : on découvrit dans les sacristies les écrevisses que le bedeau lâchait, la nuit, par l'église, des chandelettes

allumées sur leur dos, pour faire accroire aux gens simples que les âmes du purgatoire venaient réclamer des messes. Ami enlève au tabernacle les hosties consacrées, et les jetant à son chien Barbet : « Si ce sont vrais dieux, elles ne se laisseront pas manger par mon chien ! » Les dalles des tombes furent descellées : on les donna aux lavandières, et les trois pierres d'autel furent réservées, pour son gibet, à Monsieur le bourreau.

On remit les églises aux prêcheurs. Les offices de Rome ne se déroulèrent plus dans leur pompe dorée. Des murs nus, une grande ombre, une foule en deuil, quelques flambeaux, un homme dans une chaire... Ce fut l'Église réformée.

Les prêtres et les moines furent chassés de la ville; les nonnes les suivirent, accompagnées jusqu'aux portes par les Syndics et les Seigneurs qui les menèrent à leur bras, comme des épousées.

Seule, de toutes les religieuses de Genève, Marion de Penneroz, fille d'un petit seigneur savoisien, voulut demeurer dans la ville. On la crut conquise au culte nouveau; mais les pieuses personnes qui s'intéressaient à son âme furent bientôt désabusées. Ayant été trois mois la maîtresse du Prince-Évêque, elle était initiée à toutes les délicatesses de la volupté. Pourtant elle n'avait encore jamais aimé. Quand la destinée fit passer Ami sur son chemin, elle frémissait comme une fleur qui guette le pollen dans le vent. Il la rencontra dans une compagnie de jeunes hommes et de femmes. Aussitôt éclatèrent les bourgeons de la forêt endormie de son cœur.

Les trompettes et le tambour purent sonner et battre, la nuit, appelant les citoyens aux remparts, quand Ami tint Marion dans ses bras, il oublia

les querelles des églises, les dangers de la patrie, la défense de la liberté.

Or, un soir que, penché sur elle, il cherchait dans les yeux de sa maîtresse le mystère que les femmes ne livrent jamais, sans doute parce qu'elles ne le possèdent pas, un homme entrait dans la ville, fuyant les bûchers de France. Calvin allait à Bâle. Il s'arrêta à Genève pour y dormir une nuit. Il y demeura sa vie. Dans son manteau de fugitif, il cachait les rêves des Flandres maussades, les colères de l'Allemagne, la logique des juristes de France, une morale sans grâce, une foi nouvelle, un monde soumis à la fatalité, un dieu inflexible et dont on ne comprenait pas la justice.

Genève était la ville des danses, le soir, devant les portes, des chansons, des auberges, des brocarts, des soies, des draps d'or, une foire, une fête continuelle, — embarquements sur le lac, festins aux flambeaux, innombrables filles de joie, Cythère sur la route des marchands italiens, allemands, français, flamands, turcs, arabes, qui s'y rencontraient pour le commerce et l'amour. Sous la main décharnée du Picard, elle devint un séminaire de martyrs, le

cœur des églises réformées. Dans ces sublimités, elle oublia la joie de vivre et la grâce. Le visage qu'elle penche sur les eaux vives de son lac perdit le sourire. Par ordre de la Seigneurie, interdites les chansons et les danses lugubres et vaines, les draps magnifiques tissés de péchés, les chausses chapelées, les modes absurdes et charmantes ; fermés au bourgeois de Genève, l'*Écu d'argent*, la *Cloche renversée*, la *Table ronde*, le *Flacon d'or*, l'*Aigle noir*, l'*Échiquier*, le *Mouton blanc*, la *Sardoine*, le *Vairgris*, la *Renarde*, la *Sirène d'écume*, nobles auberges, tavernes chères aux francs buveurs ; espionnées les boutiques des apothicaires, rendez-vous des oisifs, des politiciens et des gourmets autour des oublies au musc, des flacons d'hydromel et d'hypocras ; déchue de sa royauté, plus vieille que celle du roi de France, la *Regina majoris ordinis civitatis genevensis*, préfète du quartier des filles. Trois cents ribaudes furent expulsées, en un jour, de la ville. Huit traits de corde pour tout bourgeois qui vivrait en concubinage. Les rues, où ne passaient que des gens vêtus de noir, résonnaient du chant des psaumes, des tambourins et des trompettes.

Genève attendait. à toute heure, l'assaut des puissances papistes. Mais Dieu faisait le guet.

Jean-Baptiste aimait cet homme toujours mourant, cette ombre de corps, ce jardinier mystique qui greffait sur les âmes les roses du sacrifice. Il respirait dans sa doctrine des souffles venus du Nord, les fleurs desséchées de la discipline intérieure et Calvin lui dispensait en retour cette tendresse ardente et glacée qu'il réservait à ses disciples, — graine mystique qu'il semait à tous les vents du monde pour la propagation de sa foi, et d'où levaient des moissons.

Mais son frère exécrait dans le dur régent de sa patrie l'homme qui aurait tenaillé les seins même de Vénus. La nuit, avec de gais compagnons impatients de la tyrannie, il courait les rues, rossant quelqu'un de ces Français dont la religion fanatique corrompait la gaie tradition de Genève; il lui tirait la cape des épaules ou bien, dans la ruelle déserte qu'éclairait la pâle lueur de la lampe de Calvin, il chantait :

Vers toi, Marion, mon cœur monte!

en dérision du psaume de Marot :

Vers toi, mon Dieu, mon cœur monte!

Sa mère redoutait pour lui les châtiments que la Seigneurie réservait aux libertins.

Le conseiller Pierre Ameau avait dû faire amende honorable devant la maison de ville, à genoux, tête nue, une torche au poing, et confesser à claire et haute voix que, contre Dieu, vérité et raison, il avait soutenu que maître Jean Calvin, ministre de l'Église de Genève, annonçait une fausse doctrine en la dite ville, qu'il en criait merci à messeigneurs de la justice, de même qu'au dit sieur Calvin. Un autre familier d'Ami, accusé d'avoir écrit un livre plein d'exécrable malice où il traitait Moïse de sorcier, David, les Prophètes et les Apôtres de séducteurs, eut la tête lancée de dessus les épaules au lieu dit du *Champel*, et son corps fut cloué à la porte Baudet, la tête entre les jambes.

Jean-Baptiste reprochait à son frère de damner son âme avec une femme doublement maudite, courtisane et papiste, mais l'autre répondait :

— Tu as trop écouté maître Calvin. Il y a des paroles qui consument. Tes oreilles sont fermées au plus beau chant de la vie ; tu ne peux pas entendre la musique de mon cœur.

Or il arriva que le jour de Pâques, lorsque dans Saint-Pierre Ami s'approcha pour la communion, Calvin lui refusa la Cène comme à un impie et un luxurieux. Abandonné de Dieu, Ami courut chez sa maîtresse.

La nuit tombait sur eux, étoilée comme leur cœur. Saint-Pierre, accroupi dans le troupeau des maisons brunes, pareil à un berger enveloppé d'une mante usée par les pluies, les couvrait de son ombre, et ils se serraient l'un contre l'autre, les lèvres jointes et les membres mêlés.

Le lendemain, cinquante filles demeurées dans Genève furent chassées de la ville. Elles restèrent exposées deux heures sur la place du Bourg du Four, en chemise, mitrées, le bras levé, le poing lié au barreau d'une échelle. Au milieu des ribaudes, Ami reconnut sa maîtresse : tout le sang de sa vie reflua

dans son cœur. Elle avait la tête tournée vers lui et semblait le voir ; son corps se tourmentait sur l'échelle : rage, humiliation, désir de cacher aux regards de cette foule hypocrite une beauté réservée à un seul. Les petites gens de Saint-Gervais, des corroyeurs, des bateliers, se ruèrent sur le guet ; Ami s'élança à la rescousse. On les dispersa dans les ruelles de la Fusterie. Ils se rallièrent, revinrent à l'assaut ; les filles n'étaient déjà plus sur la place ; les hallebardiers les poussaient vers la porte Baudet. Ami courut après sa maîtresse. Quand il arriva au rempart, la herse s'était levée sur la dernière ribaude.

Pour voir encore une fois Marion, il monta dans la tour de Saint-Pierre, jusqu'à la chambre vide des cloches. Au loin, les exilées s'égrenaient sur la route, vers la frontière de France. Il cherchait en vain à distinguer parmi elles un corps qu'il connaissait si bien. Le jour n'était plus retenu que par des anneaux de rubis et d'émeraude aux aiguilles des glaciers ; la nuit et la douleur engourdissaient son courage, et il lui semblait qu'une rose s'effeuillait dans son cœur.

Soudain le chant d'un psaume monta vers lui. Ils chantaient, les bourreaux de Marion ! Ivre de fureur, il dégringola l'escalier de la tour. Dans l'église, qui s'était emplie de fidèles pour le prêche du soir, Calvin, malade, commençait à parler. Jean-Baptiste l'écoutait, assis à ses pieds. Ami fonça sur le dominateur de Genève et, tirant l'épée :

— Scribe et pharisien hypocrite, sépulcre blanchi...

Il n'en dit pas plus long. Son frère, d'un coup d'épée dans la gorge, l'étendit sur les dalles.

Dans la nuit, le meurtrier frappait à la porte de Calvin. Le maître et le disciple se regardèrent longtemps en silence.

— Où vas-tu ? demanda Calvin.

Jean-Baptiste cita les champs les plus féconds de martyrs : la France, la Hollande, l'Écosse. Calvin attira la tête de son disciple sur sa houppelande fourrée : Jean-Baptiste sentit sur ses joues la caresse de cette barbe qui se tordait au menton de Calvin comme une flamme.

La même nuit, il sortait de Genève par cette porte Baudet où étaient passées les ribaudes.

Il partait seul, sans manteau, sans argent, sans bâton, avec, pour tout réconfort, l'Évangile et les psaumes.

Il serait vain de rapporter ici la douleur de Barbe Moroni quand on lui ramena un corps inanimé et qu'on lui apprit le nom du meurtrier. Du mort ou du vivant, lequel avait-elle porté? Mais lorsque le Padouan voulut lui révéler son secret, elle refusa de l'entendre, disant :

— Je veux bien pleurer, mais je ne veux pas haïr!...

Jean-Baptiste fut l'apôtre des Cévennes désolées. La prière qui monta vers Dieu des landes cévenoles et des bois de châtaigniers, les psaumes de Marot furent appris sur ses lèvres. Il était le sel, l'esprit vivifiant de cette terre, le feu qui court, la nuit, dans les campagnes désertes, la voix qui murmurait aux oreilles des bergers dans le vent :

A toi, mon Dieu, mon cœur monte !

Toujours fuyant devant les gens du roi de France, les pâtres le cachaient dans leurs huttes, les charbonniers dans leurs ventes, les paysans dans leurs étables.

Un soir, les archers du Roi entourèrent la ferme qui lui donnait asile; il put s'enfuir dans un champ d'avoine, et, un moment, il se crut sauvé; mais un oiseau, voyant une proie dans cet homme immobile, le dénonça aux archers en traçant dans l'air, au-

dessus de sa tête, des cercles d'un vol étouffé. Ils entrèrent dans le champ : on le prit au gîte, comme un lièvre, le hardi Annonciateur de la parole de Dieu !

Guido Moroni et sa femme ignoraient le destin de leur fils. Le jour de Noël, ils se rendirent au prêche dans Saint-Pierre. Calvin, les joues creusées de rides, la bouche amère, le front et les tempes serrés dans sa calotte noire, lisait, de sa voix toujours puissante, les nouvelles qui lui étaient parvenues de ses églises : énumération monotone de martyres, — langues arrachées, pendaisons, membres roués, bûchers, femmes enterrées vives. Puis il se tut. On crut qu'il avait épuisé le martyrologe; un soupir sortit de toutes les poitrines; mais après un long accès de toux il reprit sa lecture et il raconta le supplice de Jean-Baptiste Moroni, brûlé vif aux Cévennes.

Dans les derniers rangs des fidèles, une femme poussa un cri. Une sombre terreur saisit la foule assemblée. Alors une voix s'élança :

A toi, mon Dieu, mon cœur monte !

Et l'église, soulevée, bondit au ciel sur ce chant sublime.

Quand Guido et Barbe Moroni furent rentrés dans leur maison vide, le Padouan dit à sa femme :

— C'est trop de deux enfants à pleurer; au moins vais-je vous dire lequel était le vôtre...

Barbe Moroni lui prit les mains :

— Gardez votre secret, dit-elle, ils ne sont plus qu'une flamme dans mon cœur.

ÉDITIONS D'ART ÉDOUARD PELLETAN
125, boulevard Saint-Germain, Paris

Vient de paraître :

JÉROME ET JEAN THARAUD

L'AMI DE L'ORDRE

ÉPISODE DE LA COMMUNE

ÉDITION ORIGINALE

15 COMPOSITIONS DE D. VIERGE

GRAVÉES PAR EUGÈNE FROMENT

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ

Deux exemplaires, — N°s 1 et 2, — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux ; l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste.

12 exemplaires, — de 3 à 14, — sur japon ancien, contenant une collection d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de ..... 350 francs

IN-8° JÉSUS

25 exemplaires, — de 15 à 39, — sur chine, au prix *net* de..... 200 francs

186 exemplaires, — de 40 à 225, — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... 60 francs

Il sera tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon, au prix *net* de..... 125 francs

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de..... 100 francs

En outre, Jérôme et Jean Tharaud collaborent assez régulièrement, chez Pelletan, à l'*Almanach du Bibliophile*.

Paraît en outre régulièrement chez Pelletan, et en vente à la *librairie des cahiers*, sa

Bibliothèque sociale et philosophique

à soixante centimes

Volumes parus :

CAMILLE MONIER. — Résumé de Sociologie.
ÉMILE CORRA. — La Philosophie positive.
— Les Devoirs naturels de l'homme.
— La Morale sociale.
ANATOLE FRANCE. — L'Église et la République.
— Pour le Prolétariat, 2 volumes.
P. GRIMANELLI. — La Femme et le Positivisme.

Pour paraître successivement :

ANATOLE FRANCE. — L'Impérialisme.
ÉMILE CORRA. — L'Éducation positive.
— L'Humanité.
— La Religion.
— La République occidentale.
— La Patrie.
CAMILLE MONIER. — Exposé populaire du Positivisme.
DESCARTES. — Discours de la Méthode.
D'HOLBACH. — Catéchisme de la Nature.
AUGUSTE COMTE. — Discours sur l'Esprit Positif.
Dr PAUL DUBUISSON. — La Morale théorique.
FRÉDÉRIC HARRISON. — Herbert Spencer.

Chaque volume, *net*..... 0 franc 60

Il est tiré, de chaque ouvrage, quelques exemplaires réimposés et numérotés, sur papier de Hollande.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours, et pour toute cette série.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux inscriptions les plus anciennes; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires souscrit à chaque instant.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier octobre au 31 décembre 1905 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-sept cahiers de cette sixième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1906 la sixième série complète se vend soixante-treize francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

CAHIERS DE LA QUINZAINE

Si j'avais quelque souci de ma réputation littéraire, je me garderais de mettre de ma prose après un conte des Tharaud. Mais je n'ai aucun souci de ma réputation littéraire.

Il faut d'ailleurs que je me dévoue. Les contes et nouvelles ont toujours, par leur nature même, une certaine incompatibilité de voisinage. Mais les contes et les nouvelles de Tharaud ont une sorte de force brève et de brièveté forte telle qu'elle ne supporte absolument plus aucun voisinage. Ou plutôt c'est le voisinage qui ne la supporte pas. Parce qu'elle est mortelle pour ce voisinage. Toute prose paraît faible et plate ou plutôt devient réellement faible et plate après la prose de ces contes.

Ces contes et nouvelles sont même si marqués, ils ont chacun une force brève, une brièveté forte si personnelle et si originale qu'ils ne peuvent pas même voisiner entre eux. *L'une fait tort à l'autre*, et je préviens les éditeurs futurs qu'il serait extrêmement difficile de faire avec les Tharaud un volume de *trois contes*. Ces contes-ci ont chacun une personnalité, une originalité si

marquée, si impérieuse, qu'elle n'admet pas même le partage, avec nulle autre, du papier du même volume, qu'ils ne peuvent coucher ensemble sur le papier du même volume.

Il faut donc se résoudre à n'en mettre qu'un dans un cahier et à lui donner le titre et le commandement suprême du cahier. Mais comme il est vrai d'autre part que cette force est brève, et comme il faut pourtant qu'un cahier ait un certain nombre de pages, pour qu'il fasse un dos chez le brocheur, pour qu'on puisse avoir imprimé un titre sur ce dos, en un mot pour que le cahier ait un peu de main, je me vois contraint de publier de la prose française après ce conte de Tharaud, et comme il ne faut jamais sacrifier personne, que soi, je ne vois guère à mettre ici que de la prose, ordinaire, de gérant. C'est ce qu'il y a de plus prudent aussi, car entre de la prose littéraire et de la prose littéraire une comparaison s'établirait forcément, qui serait désastreuse pour la deuxième. Tandis qu'il ne peut s'établir aucune comparaison entre de la prose littéraire et de la prose de gérant, ni par suite se produire aucun désastre pour le gérant. Comme réserve dernière, et pour ne point avoir à sauter une cascade trop brutale, par simple mesure d'hygiène intellectuelle ne pas lire le même jour le conte qui précède, et les gérances qui suivent. De même qu'il faut avoir une automobile ou aller à pied, comme je fais, de même il faut écrire comme Tharaud, ou écrire à pied. Nul n'aurait jamais la cruauté de faire quelque reproche littéraire que ce soit à un pauvre gérant qui fait honnêtement et petitement son métier de quinzenier. Ceux qui écrivent mal, ce sont les perpétuels hommes de talent, les taximètres.

Nos abonnés ont reçu, tous et sans aucune exception, sous leur étiquette même des cahiers, l'annonce de l'*Union pour la vérité*, association déclarée, *siège social :* 6, impasse Ronsin, 152, rue de Vaugirard, *Paris*, quinzième arrondissement. Plusieurs m'ont écrit pour me demander quelques renseignements, et, très amicalement, ce que cela signifiait.

Pour les renseignements proprement dits, je renvoie au *Secrétaire* de l'*Union*, comme le porte ce petit bulletin d'annonce lui-même.

Cela signifie que nous avons d'excellentes relations confraternelles avec notre collaborateur M. Paul Desjardins. Et ayant ces excellentes relations confraternelles, nous avons avec lui fait un échange amical : *nous avons échangé nos abonnés*. On nous pardonnera ce rétablissement de l'ancien esclavage. Et autant que nous on s'en réjouira. M. Paul Desjardins n'a jamais cessé de faire à ces cahiers dans son milieu, dans l'ancienne *Union pour l'action morale*, dans les publications de cette *Union*, il ne cessera point de faire à nos cahiers, dans cette nouvelle *Union*, dans les *publications* de cette *Union* nouvelle, une publicité légitime. Et nous aussi nous ne cesserons point de faire à tout ce travail, à tout cet effort, une publicité confraternelle, sous la forme la plus simple, qui était de lui remettre un jeu d'envoi de nos cahiers, un jeu d'étiquettes complet.

Nos abonnés se réjouiront avec nous que nos relations confraternelles avec tous nos confrères soient nées et demeurent excellentes. Autant qu'il dépendra de nous, elles continueront telles. Je lis dans ce petit bulletin bleu d'annonce que cette nouvelle *Union* éditera des *publications non périodiques* et une *correspondance*

régulière imprimée. J'en suis très heureux et ne m'en effraye aucunement. On n'a jamais eu ici, on n'a jamais eu dans ces cahiers l'idée mesquine de quelque concurrence.

D'une manière générale on se réjouira que nos relations confraternelles avec tous nos confrères soient aussi excellentes. On y verra une preuve que nous n'avons jamais été, comme un certain nombre de nos anciens camarades, normaliens politiques et politiciens parlementaires, voulaient le faire croire, un être insociable et une institution condamnée.

Nous recommencerons cet échange d'abonnements aussi souvent qu'il se présentera des occasions honnêtes; nous demandons à nos abonnés de donner audience, de vouloir bien faire le meilleur accueil à ces sortes de communications.

Romain Rolland. — *Jean-Christophe.* — Notre vieil abonné M. Gabriel Monod veut bien me demander pourquoi les deux premiers *Jean-Christophe, l'aube* et *le matin,* qui valaient deux francs l'un dans l'édition des cahiers, qui en est la première édition, valent aujourd'hui et sont marqués trois francs cinquante. Dans cette même édition. Mon cher maître, ils vaudront beaucoup plus quand ils seront définitivement en voie d'épuisement. Et ils vaudront un prix infini, révérence garder et mathématiquement parlant, quand ils seront définitivement épuisés, en langage ordinaire quand il n'y en aura plus, en mathématique langage quand il y en aura zéro.

M. Gabriel Monod, dont je m'honore d'être un ancien élève dans l'ancienne école normale, était, je pense, un

de ces anciens abonnés qui se sont un peu demandé quelquefois si j'avais bien les qualités requises d'un administrateur; l'événement les a rassurés; ma réponse aujourd'hui achèvera de le rassurer. Je serais un mauvais gérant, je conduirais mal cette gérance et la gestion de ces cahiers dont j'ai la charge et la responsabilité si je négligeais pour eux cette plus-value commerciale régulière que donne en matière d'édition l'épuisement même ou la simple menace de l'épuisement. Tout ce que l'on peut nous demander et tout ce que nous rendons en effet, c'est de ne pas spéculer sur l'épuisement de nos collections. Et en effet nous ne nous livrons à aucune spéculation aucune. Quand une série vient en voie d'épuisement nous la portons au prix global de cent francs. Quel que soit ensuite le degré de l'épuisement, et quand même il menacerait de devenir total, et quand même il devient total, et quand même il a été total et qu'ensuite par quelque hasard nous pouvons reconstituer une série ou qu'il nous en revient, une, par quelque fortune, même alors nous maintenons à la même somme de cent francs le prix d'épuisement de cette série, nous n'élevons jamais au-dessus de cette somme ce prix d'épuisement, qui devient ainsi comme un prix *maximum* et un prix fixe d'épuisement; nous ne profitons jamais des circonstances d'épuisement pour spéculer, pour jouer avec les prix, sur les prix de nos séries. Nous ne jouons pas davantage avec les prix de nos exemplaires. Pareillement en effet nous n'avons jamais élevé au delà de douze, de huit, de seize, et peut-être de vingt francs, le prix marqué d'épuisement des exemplaires qui nous venaient en épuisement, quel que fût le degré de cet épuisement.

Sous cette réserve, sous cette seule réserve que nous ne jouons pas à la Bourse, que nous ne spéculons pas, — et encore je ne sais pas jusqu'où nous n'en aurions pas le droit, — et peut-être le devoir, — mais il est bien difficile de se débarrasser de tous les scrupules, et de tous les préjugés, — et d'être conséquent avec soi-même, avec ses principes, avec ses méthodes, — sous cette seule réserve que nous ne faisons jamais de spéculations sur les prix d'épuisement des cahiers et des séries qui viendraient à épuisement, sous cette seule réserve je maintiens qu'il est évident que je serais un mauvais mandataire, un mauvais administrateur, un mauvais gérant, que je trahirais administrativement ces cahiers et que littéralement je les dépouillerais si artificiellement je négligeais de considérer, d'évaluer, de faire entrer en ligne de compte cette plus-value commerciale, naturelle, régulière, normale qu'apporte aux éditions sérieuses le vieillissement, la rareté, la menace de l'épuisement, l'épuisement.

J'ai dit une fois pour toutes, et j'ai commencé d'expliquer un peu, mais je me réserve d'expliquer aussitôt que je le pourrai aussi profondément que je le pourrai que nous ne pouvons pas, que nulle entreprise, que nulle institution communiste ne peut être forcée de se tenir au moins au niveau des prix courants par l'extrémité où elle donne, où elle paie, et se forcer à se tenir au-dessous des prix courants par l'extrémité où elle reçoit, où elle vend. Cette question s'était posée particulièrement pour nos *éditions sur whatman* et notamment pour nos *abonnements sur whatman*. Elle se pose particulièrement pour le prix de vente particulier que nous avons nommé *prix d'épuisement* de ceux de nos

exemplaires et de celles de nos séries qui viennent à épuisement. Elle se pose généralement pour toutes les opérations de vente et d'achat que nous faisons, nous. Elle se pose généralement et totalement et universellement et sans aucune exception pour toutes les entreprises et toutes les institutions, pour tous les achats et pour toutes les ventes, pour toutes les opérations d'achat et de vente, pour toutes les opérations économiques non seulement de toutes les entreprises et de toutes les institutions, mais de toutes les vies. Elle se pose par conséquent pour toutes les minutes de toutes les vies. Nul n'y peut échapper un seul instant. Et ceux qui font semblant d'y avoir échappé, ceux qui n'y pensent pas ou font semblant de n'y penser pas, hypocrites ou imprudents, comédiens ou étourneaux, faux-semblants ou faux-pensants, avantageux des deux ordres, joueurs ou étourdis, ceux qui font semblant d'y avoir ainsi échappé sont en réalité ceux qui préliminairement, en principe, et par définition, ceux qui y sont le plus irrévocablement asservis.

Et ce sont aussi ceux qui plus ou moins délibérément rejettent sur les épaules des autres leur part individuelle, leur part d'homme du commun fardeau.

Comme je regrette, moi le premier, comme je regrette que tant de manifestations, que tant d'agitations tumultueuses nous détournent sans cesse de commencer tant d'importantes et même de capitales études. Pour moi je suis assuré que rien ne serait aussi utile, que rien n'est aussi important, aussi capital en économie que l'étude économique poussée aussi profondément que nous le pourrions d'une situation familière, prochaine, d'un

budget familial, d'un budget d'institution privée, bien connue, familiale et familière, analysé sincèrement, entièrement, sans aucun masque et sans aucune cache, ni aucun détournement et sans aucun mensonge et sans aucune fiction.

Le jour où l'on voudra obtenir quelque éclaircissement de réalité dans les inextricables matières politiques, économiques et sociales, ce n'est point en manipulant fiévreusement et sans fin des statistiques frelatées, fausses, officielles, inépuisables, que l'on aboutira jamais à quelque aboutissement, mais c'est en prenant quelques faits très simples, comme d'acheter deux sous de pommes de terre frites, et en essayant de les pénétrer d'intuitions de plus en plus profondes.

Je suis assuré qu'en prenant comme exemple, comme exemplaire et comme point de départ une opération aussi simple que d'acheter deux sous de pommes de terre frites et en se proposant de la décomposer en ses éléments économiques, de la pénétrer par des intuitions successives que l'on essayerait de faire de plus en plus approfondies, alors on obtiendrait des résultats.

Mais seulement alors.

Car il est parfaitement évident que nos grands docteurs, avec leurs statistiques, ne savent rien.

Prendre par exemple une simple journée d'ouvrier, sa paye, son budget de ménage, et décomposer tout cela. Décomposer notamment sa paye, et voir en détail d'où vient cet argent. Décomposer notamment son budget de dépense et se demander où va exactement, dans le détail, cet argent.

Je suis assuré, Lagardelle, par exemple, que s'il nous donnait une étude complète et aussi approfondie qu'il

pourrait de toute l'histoire propre du *Mouvement Socialiste* depuis sa fondation et depuis même avant sa fondation, de ses tribulations financières, de ses amitiés et de ses inimitiés économiques, de ses guerres économiques, de son administration, de son mécanisme, de sa gérance, de sa gestion, de sa fabrication, de ses abonnements, de tout, en toute sincérité, sans aucune réticence, il nous donnerait un monument unique, et je me précipiterais pour le relire. Il est vrai qu'il serait contraint, par ce travail de réalité, d'écrire quelquefois plusieurs lignes de suite sans y intercaler ces mots sacrés : *de classe*. Mais nous finirions par nous en consoler, et peut-être même que nous nous y habituerions.

Ce qui revient à dire tranquillement que tous les articles que l'on peut mettre dans une revue, notamment les articles de théories économiques, ne vaudront jamais une bonne histoire économique de la revue elle-même.

Seulement, c'est justement cela qu'on ne nous donnera pas. On nous donnera tout, excepté cela.

Pareillement Jaurès, plus que tout autre je suis assuré que si Jaurès nous donnait une étude complète et aussi approfondie qu'il pourrait, entièrement et parfaitement sincère, — mais n'est-il pas devenu incapable de toute sincérité, — de cette aventure que l'on peut nommer sans exagération le désastre de *l'Humanité,* désastre matériel autant que moral, s'il nous disait tout, il nous donnerait, lui aussi, un monument unique, infiniment supérieur à toutes les éloquences du monde, parce que d'abord il serait un monument de réalité. Et cette occu-

pation qu'il se ferait aurait au moins ce premier résultat et cet avantage que nous n'assisterions plus à ce spectacle, à ce contraste grotesque, d'un homme qui prétend gouverner les deux mondes, au moins par le moyen de ses conseils et par le ministère de ses exhortations et par la permanente menace de ses objurgations, et qui dans son propre pays, où il règne, dans sa propre capitale, où il fut maître souverain, lui-même ayant disposé de capitaux relativement formidables, — étant donné ceux dont il avait besoin, — ne peut pas faire vivre un petit quotidien ordinaire.

Pour moi, si tant d'agitations tumultueuses voulaient nous laisser quelque répit, si tant de démagogies concourantes consentaient à nous laisser quelque respiration, c'est à de telles études que je me mettrais en devoir de me précipiter immédiatement, parce que la vie est brève. Et sans être plus malin qu'un autre je me fais fort, par la seule valeur, par la seule vertu de ces principes et des méthodes je m'assure que je mettrais à jour quelques résultats qui ne seraient pas négligeables. Je n'irais point manipuler des statistiques étrangères, frelatées, inconnues, inintelligibles. Mais c'est en prenant tout bonnement l'exemple de ces cahiers que je me charge de mettre au jour de ces résultats. Parler de ce que l'on a fait et que l'on connaît, de sa propre expérience, de cette expérience personnelle en un sens incommunicable, immutable, irremplaçable, ininterchangeable, au lieu d'aller quémander pitoyable des exemples étrangers, inconnus, ce n'est pas seulement la grande règle de modestie, c'est encore, et bien plus essentiellement, la grande règle de méthode, de toute méthode. Je

prendrais uniquement les cahiers, l'exemple de ces cahiers, je conterais leur histoire politique, économique et sociale, je procéderais, autant que je le pourrais, par approfondissements successifs, approfondissements d'analyse, approfondissements d'intuition; rien qu'en prenant le prix de cet abonnement ordinaire, vingt francs, et en essayant de le décomposer de proche en proche, de montrer ce que signifie cette somme, ce qu'elle représente, ce qu'elle vaut, d'où elle vient, où elle va, comment elle se distribue, ce qu'elle devient dans notre manutention, comme elle se décompose ici et se recompose ailleurs, comment elle se filtre, on aurait du travail et des résultats pour quelques années devant soi. Et il y aurait des cas particuliers et des différenciations. Par exemple comment et pourquoi nous avons été conduits à mettre à vingt-cinq francs l'abonnement pour les autres pays de l'Union postale universelle; ce que représente à son tour, ce que vaut, ce que signifie exactement cette augmentation, cette différence de cinq francs; comment derechef se distribue le prix de cet abonnement étranger; et comment se distribue le prix de notre nouvel abonnement sur whatman; études éminemment comparatives, et je ne dis pas seulement instructives, mais primordiales. Et sans lesquelles on ne fera rien.

Telles seraient les études préliminaires où nous commencerions de précipiter nos soins si tant de démagogies nous laissaient quelque repos, si tant de faiblesses nous laissaient quelque paix, si tant de lâchetés nous laissaient quelque répit, si tant d'agitations tumultueuses nous laissaient quelque loisir et quelques moyens et quelque espace de véritable travail. Tant qu'on n'aura

pas fait de ces essais d'approfondissements successifs, de plus en plus profonds, de plus en plus poussés, par les voies de l'analyse, et, autant qu'on le pourrait, par les voies de la simple intuition, de cas très simples, très premiers, très au commencement, au point d'origine, de mécanismes très simples, de fonctionnements très simples, très connus, connus personnellement, par une expérience personnelle, on s'imaginerait en vain que l'on peut commencer même à se reconnaître et à tâcher de se diriger dans tant d'inextricables et jusqu'ici nullement reconnus encore problèmes politiques, économiques et sociaux. Ces pénétrations de cas simples sont préliminaires; elles sont au commencement de tout; elles sont avant le commencement de tout; elles sont inévitables; elles sont indispensables; elles sont au seuil, et au commencement du seuil, et sur la première marche du seuil, et avant le seuil, comme ce tapis de pourpre sur lequel il fallut bien que marchât Agamemnon.

Tout ce que je puis et tout ce que je veux dire, avant de retomber, — et pour quel temps de travail, — dans ces lourdes agitations tumultueuses de tant de démagogies présentes, ce qui résulte pour moi d'une expérience personnelle déjà longue, c'est que la première découverte que l'on ferait serait sans aucun doute qu'en matière économique il n'y a aucun miracle.

Aucun miracle économique : ce résultat paraît dérisoire et tout le monde vous dira qu'on le sait bien d'avance et qu'il n'était pas nécessaire de parler si longtemps et de faire tant de circonlocutions et qu'il ne serait pas nécessaire de procéder même à une seule analyse ni à une seule intuition pour en arriver seulement là. Il n'en était pas besoin, dites-vous. S'il n'en était

pas besoin, si tout le monde sait bien d'avance qu'il n'y a aucun miracle économique, et peut-être aucun miracle social, comment se fait-il donc, citoyens; citoyens et camarades comment se fait-il que tout le monde parle perpétuellement comme si le miracle économique était non seulement possible, mais perpétuel; comment se fait-il que presque tous les discours politiques parlementaires, presque sans aucune exception, et par discours politiques parlementaires j'entends éminemment et plus que tous autres et ceux-ci sans aucune exception les discours des congrès socialistes nationaux, locaux, et internationaux et tous les discours électoraux et tous les discours des *meetings* et des assemblées, qui reviennent au même, qui sont eux-mêmes des discours électoraux, et tous les discours des grèves, qui reviennent au même, qui sont eux-mêmes des discours électoraux, comment se fait-il enfin que tous les articles de tous les journaux, presque sans aucune exception, comment se fait-il que tous ces articles et que tous ces discours, ensemble et indivisément ceux du *Mouvement Socialiste* et ceux de *l'Humanité,* qui se rejoignent ici et coïncident, indivisément reposent sur ce postulat universel inavoué : que perpétuellement il y a un perpétuel miracle économique.

Or, j'ai le regret de le dire, — et je prends en bref le temps de le leur dire, ce temps que je vole à nos démagogies bimensuelles, — d'une expérience personnelle déjà longue, il résulte jusqu'à l'évidence qu'il n'y a aucun miracle économique. Cela, un miracle économique, cela ne s'est jamais vu.

Un député peut demander à la fois qu'on accroisse les charges du budget de l'État et qu'on diminue les impôts ;

un conseiller municipal peut demander à la fois qu'on accroisse les charges du budget de la ville et qu'on diminue les impôts; nous sommes ici en plein miracle économique politique parlementaire; Lagardelle et Jaurès, qui se rejoignent ici, ici coïncidants, peuvent demander à la fois que la production industrielle diminue et que la condition des travailleurs soit améliorée, sans toutefois que les intérêts du consommateur aient à en souffrir ou soient lésés aucunement; nous sommes ici dans le grand miracle économique politique socialiste parlementaire professionnel; Jaurès et Lagardelle, qui se rejoignent ici, ici coïncidants, peuvent demander que la France dans le monde soit diminuée, ou, autant que possible, supprimée, à la limite, et que pour autant la liberté grandisse dans le monde : c'est que nous sommes ici en plein dans le grand miracle économique politique socialiste internationaliste parlementaire professionnel; c'est que tous également, députés, conseillers municipaux, Lagardelle et Jaurès, Jaurès et Lagardelle, tous également ils sont, au fond, de la même race, ils ne sont pas des producteurs et des industriels, mais des miraculaires, des miraculés et des miraculeux, tous également ils sont également des politiciens, également ils sont particulièrement des parlementaires, également ils sont professionnellement des démagogues. Également ils ont besoin du miracle, pour vivre, ils ne vivent que du miracle. La démagogie est essentiellement une exploitation de l'idée du miracle. Un démagogue se reconnaît essentiellement et se distingue à ceci : qu'il exploite l'idée du miracle, une croyance plus ou moins consciente en quelque miracle plus ou moins inavoué. Tous ces politiciens parlementaires démagogues ex-

ploitent plus ou moins confusément le postulat plus ou moins inavoué, — inavouable, — de quelque miracle économique.

Or, j'ai le regret de le dire, et je prends encore le temps de le leur dire, il n'y a pas d'exemple que l'on ait vu un miracle économique; c'est peut-être la seule matière du monde où la célèbre loi de la conservation de la matière fonctionne hermétiquement, où il n'y ait absolument aucun merveilleux; du moins, où l'on en soit absolument assuré; ce que l'on met quelque part, en économique, il faut l'avoir pris ailleurs; l'argent que l'ont met quelque part, il faut l'avoir pris, ou il faut en avoir pris au moins autant ailleurs; — je dis *au moins* autant, — parce que le transport d'argent, sous quelque forme qu'il se manifeste, entraîne une perte nécessaire, comporte une déperdition, inévitable, qui correspond assez en économique à ce qu'est le frottement dans la science et dans les arts et dans les métiers de la mécanique.

Il est assez fréquent, — ou plutôt il était assez fréquent, — car une certaine éducation commence à se faire, même dans le public, venue justement de notre public, — il était assez fréquent que ce fussent les mêmes personnes qui d'une part me demandaient chaleureusement si j'étais un bon administrateur et qui d'autre part me demandaient, non moins chaleureusement, mais pour eux, quelqu'une de ces odieuses faveurs gouvernementales particulières qui ruinent, qui trahissent, qui dépouillent, qui vendent une institution. L'un voulait bien ne pas payer son abonnement. Ne pas payer comme tout le monde, rêve de tous nos Français. C'est ce qu'on nomme le *service,* ou *l'échange,* mort de toutes les

revues. L'autre voulait bien payer, mais payer moins cher que les autres, ou payer plus tard, beaucoup plus tard, si tard que ce dût finir par être dans l'autre monde. Les militants surtout se dépassaient dans cette émulation de zèle. Une conversation avec un militant commençait généralement ainsi : *Eh bien, mon pauvre Péguy, comment que ça va marcher, ces cahiers.* Un temps, puis : *Alors tu penses vraiment que ça va marcher.* Un temps, puis : *Tu crois vraiment que tu as les qualités d'un bon administrateur.* Un temps bref, puis : *tu diras à Bourgeois que je ne peux pas payer mon abonnement. Le parti. La caisse du parti. Cotisations.* Entre nous, elle n'en voyait pas lourd non plus, de cotisations, la caisse du parti. *Pauvre. Les grèves. Camarades. Militants. Les souscriptions. Il faut que je paye encore mon voyage pour aller au congrès de Lunité sur Tarn et Garonne. Je suis délégué de la Fédération du Spitzberg unifié.* Quand le camarade Uhry partait pour le congrès de Lunité sur Meurthe-et-Moselle, je puis vous assurer que ce n'était pas de la petite bière.

Le rêve de tous ces socialistes forcenés, qui nous saturent de raisonnements et d'enseignements impérieux sur le fonctionnement de l'économique, était, particulièrement pour nous, mais généralement pour tout, de ne pas payer leur abonnement, c'est-à-dire de recevoir un objet fabriqué, de toucher de la valeur, ayant elle-même incorporé un certain nombre de valeurs, et de ne pas acquitter le montant de cette valeur. La voilà bien, la théorie définitive de la valeur. Il est inutile de la chercher plus longtemps. Leur théorie de la valeur, c'est de ne pas payer. Et c'est là-dessus qu'en définitive et qu'en pratique ils se trouveront tous toujours d'accord.

L'indication limite fut naturellement donnée par un jeune savant limite, par mon vieux et bon camarade Bourgin, Hubert Bourgin, le même qui depuis a si proprement assassiné Proudhon. Mon pauvre Péguy, me dit-il, — j'ai encore le son de sa voix dans les oreilles; il était doux, bon, bénin, bénin, bienveillant, bienveillant, charitable, si ce mot chrétien n'offensera pas sa laïcité parfaite, sa laïcité limite elle-même, mielleux comme un miel, sucré comme une confiture et pâteux comme une pâtisserie, mais, révérence garder, comme une pâtisserie chimiquement laïque, laïquement scientifique; oh! le parler doux, moite, tiède, moiteux, enveloppé et délectable; — mon pauvre Péguy, me dit-il, tu connais mon amitié pour toi; et tout ce que nous t'en disons, c'est pour te sauver d'une aventure lamentable, pour te tirer du grotesque : *tu es l'homme du monde le moins fait pour diriger une revue.* Ce qui donnait à cette prophétie un poids énorme, et ce qui fait que je suis un criminel de ne l'avoir point réalisée promptement, c'est que ce prophète était déjà en passe de devenir un de nos sociologues les plus éminents, le sociologue n'étant pas moins naturellement éminent que l'économiste n'est distingué. Puis, toujours pour mon bien, et innocemment pour la vérification de cette aimable prédiction, premièrement on la répandit un peu partout, non plus seulement scientifiquement, ce qui ne serait rien, mais savamment, deuxièmement il entra, par un effet de ce même dévouement, dans cette association amie de boycottage fraternel qui commit deux crimes, dont le premier fut de nous vouloir étrangler, et le deuxième de ne point y réussir.

Ici j'ai un remords, ou un scrupule, mettons un repen-

tir, enfin ce qu'il ne faut jamais avoir ; je ne me rappelle pas si exactement il a dit *l'homme le moins fait,* ou *le plus incapable,* ou *le moins capable;* cette indistinction d'oubli est très curieuse, étant donné comme j'entends nettement et distinctement le son calfeutré de sa douce voix ; mais je suis parfaitement assuré que nous n'avons le choix qu'entre ces trois lectures ; et je suis assuré qu'il a dit : *diriger* une revue. De cette voix capitonnée inoubliable. Entraîné par ses habitudes déjà prises de jeune autoritaire, il a dit : *dirigé.* Une revue ne se dirige pas. Elle s'organise, elle s'administre, comme tout. Comme tout ce qui existe, c'est-à-dire comme tout ce qui vit, elle s'organise. Comme tout ce qui existe, c'est-à-dire comme tout ce qui est économique, elle s'administre.

Ne pas payer comme tout le monde : rêve de tous nos Français, de tout homme distingué. Avoir un privilège, rêve de tout égalitaire, particulièrement de tout égalitaire français. Se soustraire aux justes répartitions des responsabilités économiques : le rêve de tous ces socialistes professionnels qui nous enseignent à tour de bras le matérialisme économique de l'histoire.

De ce mal, de cet abus, de cette commune et universelle prévarication sont mortes tant de coopératives de production et de consommation qui pouvaient et devaient vivre ; qui ne demandaient qu'à vivre ; et plus elles se prétendaient solennellement et bruyamment socialistes, plus ce mal, d'égoïsme essentiellement bourgeois, y sévissait. De ce mal travaillent et meurent tant de coopératives qui ne sont pas complètement mortes. De ce mal travaillent et souffrent tant de coopératives qui ne sont pas complètement moribondes. C'est une extension particulière, particulièrement dangereuse, de

la manie politique parlementaire ; les administrateurs et les gérants se comportent comme s'ils étaient des députés ; les coopérateurs se comportent comme s'ils étaient des électeurs. Malheureusement le résultat n'est pas le même. Et il ne peut pas être le même. Comme les députés et leurs électeurs, ils sont liés non par les liens organiques d'une administration vivante, mais par les liaisons dangereuses de l'odieuse popularité. Les gérants et les administrateurs, comme les députés, veulent être populaires. Les coopérateurs, comme les électeurs, veulent qu'on leur soit populaire. Les gérants et les administrateurs, comme les députés, veulent plaire. Les coopérateurs, comme les électeurs, veulent qu'on leur plaise. Mais le résultat n'est pas et ne peut pas être le même. Le député, lui, tire sur toutes les autres circonscriptions, il a à tirer sur toutes les autres circonscriptions ; il a de quoi tirer ; ce qu'il essaye de mettre au pillage, ce sont les autres circonscriptions, c'est le pays tout entier ; il a de la marge, parce que le pays a montré, après tant de pillages de tous les régimes, qu'il avait la vie dure. Tandis que le coopérateur, lui, il n'a que sa coopérative, il n'a à tirer que sur sa propre coopérative, il ne peut mettre au pillage que sa propre coopérative. Et naturellement ce sont des organismes beaucoup plus frêles.

Je suis devenu, je suis un bon administrateur parce que j'ai patiemment éliminé de ces cahiers jusqu'au moindre soupçon de ces faveurs gouvernementales ; un bon administrateur est un homme qui ne connaît point d'amis ; un bon administrateur, un bon gérant, comme un bon ministre, est un être essentiellement désagréable et impopulaire qui défend les intérêts communs

durables d'une institution contre la ruée infatigable des précaires intérêts particuliers.

J'ai mis la dernière main à ma réputation d'administrateur au commencement de cette septième série quand de ma blanche main je rayai définitivement : *rayer, radier* pour les scientifiques, — plus de cent quatre-vingts de ces infatigables, onéreux; et comme il est quelquefois bon d'émonder un arbre vigoureux, et de couper les *gourmands,* cette opération a été immédiatement récompensée, puisque Bourgeois nous rend compte que du premier octobre au 31 décembre du commencement de cette septième série il est entré aux cahiers plus de soixante abonnés nouveaux, sérieux. Et douze ou quinze pendant les seules vacances du nouvel an.

Dans le cas particulier de l'épuisement, de librairie et d'édition, il est évident que je ne puis sans dépouiller littéralement les cahiers les déposséder de cette valeur économique et sociale croissante qui leur vient naturellement de leur graduel épuisement. J'ajoute que cet accroissement graduel de valeur est légitime économiquement, dans la théorie économique la plus stricte, la plus industrielle, au moins pour une certaine part, assez considérable, parce que ces exemplaires d'ancienne installation incorporent peu à peu des frais régulièrement tombants de magasinage, de loyer, d'impôt, de toute administration.

Particulièrement pour les quelques exemplaires du *Jean-Christophe* qui nous restent, il nous devenait impossible de continuer à les vendre deux francs dans le même temps que la *librairie Ollendorff* mettait en

vente sa nouvelle édition, à trois francs cinquante; c'était pour nous une question de bonne tenue envers l'auteur même et envers ses nouveaux éditeurs.

Je ne puis que le répéter, et il faudra que les lecteurs en prennent leur parti. Nos éditions des trois *Jean-Christophe (l'aube, le matin, l'adolescent)* se vendent si rapidement que dans quelques jours elles seront en voie d'épuisement. Elles ne seront jamais réimprimées. Aussitôt qu'elles seront officiellement en voie d'épuisement, constaté, les quelques exemplaires qui nous resteront seront portés aux prix marqués de huit, douze, seize ou vingt francs l'un. Ceux de nos abonnés qui ont prêté leurs exemplaires ou qui les ont donnés, — cela revient pratiquement au même, — feront bien de se recompléter avant l'instant fatal. A partir du moment où nos exemplaires seront annoncés, dénoncés, déclarés, proclamés en voie d'épuisement, nous ne mettrons plus en vente que les exemplaires des éditions Ollendorff. Mais ces exemplaires des éditions Ollendorff continueront de figurer à nos catalogues et index, à la suite et pour ainsi dire en remplacement de nos propres éditions; et nous continuerons de demander à nos abonnés de vouloir bien les commander à M. André Bourgeois. D'une manière générale, adresser toute commande de librairie à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. Toute commande de librairie adressée à M. André Bourgeois reçoit satisfaction par le retour du courrier.

Pareillement il a été entendu entre M. Romain Rolland et nous que les épisodes à venir du *Jean-*

Christophe, — je me sers de ce mot d'*épisode* comme grec et sans rien de ce qu'il implique chez les modernes de fragmentaire, — paraîtront d'abord et une seule fois en cahiers, un certain temps avant de paraître en librairie; les personnes qui voudront avoir de cette première édition feront donc bien de s'abonner aux *Cahiers de la Quinzaine.*

Au moment où nous mettons sous presse, M. Bourgeois nous rend justement compte qu'il a pu récemment, par le complément de quelques rentrées individuelles, reconstituer une première série complète. Conformément à ce que j'écrivais ci-dessus, nous mettons en vente cette première série complète au prix de *cent francs,* qui est le prix fixe de l'épuisement pour les séries venues en voie d'épuisement.

La dernière première série qui nous restait avait été vendue il doit y avoir huit mois, en mai je pense, à notre collaborateur M. Charles Richet; pendant ces huit mois d'intervalle, entre la sortie de cette dernière première série, et la reconstitution d'une nouvelle première série par le moyen de rentrées individuelles, nous avons donc été nous-mêmes incapables de mettre en vente, au bureau des cahiers, même une seule collection complète des cahiers; nous le pouvons aujourd'hui; aujourd'hui, et jusqu'à ce que cette première série nous soit de nouveau enlevée, nous sommes en situation de mettre en vente une collection des cahiers absolument complète, aux prix du catalogue, — sans nous interdire cependant de mettre en vente les séries séparément, à ces mêmes prix du catalogue.

Ainsi, de même que je n'avais pas pu, dans un précé-

dent cahier, qui est je crois l'avant-dernier, donner quelques détails de fabrication industrielle à propos d'une vraie coquille sans glisser malgré moi à toute une théorie, à tout un commencement d'analyse de la production, du travail et de la fabrication industrielle, de même aujourd'hui, ayant à répondre à notre maître M. Gabriel Monod et à lui donner un simple renseignement de l'administration de ces cahiers, je n'ai pu le faire, je n'ai pu lui donner un commencement de renseignement sans glisser malgré moi à toute une théorie, à tout un commencement d'analyse de la consommation, du travail et de la fabrication, de la répartition, de la communication, de la relation économique. C'est que tout se tient en pareille matière et qu'il est véritablement pénible d'entendre partout autour de soi parler et traiter d'aussi graves questions sans aucune préparation, sans aucune entente, sans aucune attention, sans aucun débat, sans aucune connaissance. Tout le monde croit s'y connaître ou fait semblant de s'y connaître, et l'on en parle sans aucune compétence. On les traite en général, ou plutôt on en parle, comme si elles n'existaient pas, par elles-mêmes, ou comme si tout le monde s'y connaissait, d'avance, comme si elles étaient des sortes de petites formalités préjudicielles dont on se débarrasse le plus rapidement possible, généralement par prétérition, avant de commencer la conversation véritable. Je maintiens au contraire que ce sont elles qui sont la conversation véritable, la seule conversation sérieuse et véritable, et qui font le tissu ordinaire de nos vies, et que ce sont toutes ces démagogies qui sont des hors-d'œuvre, et que rien n'est aussi important dans la vie d'un homme et aussi préliminaire que

l'établissement de son budget familial, et que rien n'est aussi important et aussi préliminaire dans la vie d'une institution que l'établissement de son économie, et que dans toute la vie d'un peuple et dans toute la vie de toute l'humanité rien n'est aussi capital que l'établissement d'une saine, honnête, ordinaire, humaine économie.

Économie qui d'ailleurs serait simple.

Avant de retomber, par naturelle faiblesse, à la discussion de nos actuelles démagogies, et puisque aussi bien je suis occupé à donner réponse à notre maître M. Gabriel Monod, je me rappelle à présent que je suis resté sous le coup d'une *rectification* assez dure que M. Gabriel Monod m'envoya au cours de la série précédente et que je me suis hâté de publier aussitôt que je l'eus reçue, dans le dixième cahier de cette même précédente sixième série. Naturellement il ne s'agissait point d'une rectification à ce que j'avais dit, mais, si je puis dire, d'une rectification au fait que j'avais publié une lettre de M. Gabriel Monod à M. Bouglé dans le dossier que nous avions établi de *la délation aux Droits de l'Homme*. Le texte même de la lettre n'était pas et ne pouvait naturellement pas être mis en cause.

Avant toute réponse de ma part et toute rectification nouvelle à cette ancienne rectification, je dois commencer par mettre hors de cause notre collaborateur M. Bouglé. Le seul tort de M. Bouglé fut de ne pas faire lui-même son cahier, de ne pas établir son dossier lui-même, auquel cas il va de soi que je me fusse interdit rigoureusement d'y introduire aucune collaboration d'aucune sorte. La mienne moins que toute autre. C'est

une règle, c'est un principe d'institution absolu dans ces cahiers, et qui depuis le commencement de notre exercice n'a souffert absolument aucune exception, que l'auteur du cahier est souverainement maître dans son cahier. Si donc Bouglé m'avait apporté un cahier fait, on peut être assuré que je n'y eusse introduit aucune collaboration, aucune décision d'aucune sorte. Mais Bouglé n'avait ni le temps ni les moyens de faire son cahier, parce que l'on était, je crois, en pleines vacances de janvier, et qu'il avait fort à faire de circuler entre Toulouse et Paris, et retour, et de circuler dans Paris même. J'eus le tort, beaucoup plus grave, de lui dire, comme gérant, que je ferais le cahier à sa place. En fait ce cahier fut improvisé, comme le demandait l'imminence du danger que la délation gouvernementale faisait courir à la République. Sans parler, naturellement, du danger civique et moral, du danger de scandale et de démoralisation dans les âmes des simples citoyens.

Trouvant dans un dossier constitué en toute hâte, sans moyens d'enquête et de communication, — puisque tous les moyens d'enquête et de communication et même les ressources financières étaient précisément aux mains du *Comité central* de la *Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen,* contre lequel il fallait s'inscrire, — une lettre, — personnelle ? — de M. Gabriel Monod à M. Bouglé, je publiai, sans aucune hésitation, cette lettre, à sa place non concertée dans un dossier que l'on m'avait apporté en vrac.

Préalablement je pourrais opposer ici à M. Gabriel Monod, je pouvais lui répondre que pendant une affaire qu'il n'a sans doute pas oubliée nous ne nous sommes

jamais fait faute, nous ne nous sommes jamais privés d'utiliser, de publier toutes les lettres de nos adversaires qui tombaient entre nos mains, sans nous occuper de savoir qu'elles fussent personnelles ou impersonnelles, privées ou publiques. Et le traitement que nous avons fait subir à nos adversaires, s'il était juste, il n'y a aucune raison, — au contraire, — pour que nous ne nous l'appliquions pas à nous-mêmes. A plus forte raison. Et je crois bien me rappeler que dans cet exercice M. Gabriel Monod lui-même excellait. Je pourrais donc lui opposer son propre exemple, je pourrais lui opposer cet admirable précédent, si au contraire depuis quelque temps, après tant de capitulations signées, après tant de faux, tant de mensonges, tant d'amnisties, tant de forfaitures, tant de trahisons commises par d'anciens dreyfusistes notoires, anciens membres de notre ancien État-Major général de l'armée, les doutes les plus sérieux, — comme les plus lents, — mais j'ai une intelligence naturellement lente, — ne m'étaient venus, — bien tard, — sur la correction de plusieurs de nos démarches, de plusieurs des démarches que nous fîmes pendant cette inoubliable affaire.

Je dirai donc deux mots de la question en elle-même, et sans m'en référer à cet illustre précédent. Quelques-uns de nos plus anciens abonnés se rappellent peut-être encore un certain nombre de démonstrations que je m'efforçai de faire, dans les deux ou trois toutes premières séries des cahiers, sur cette question difficile des *personnalités*. Le sophisme que nous pouvons nommer *sophisme des personnalités* est un sophisme si universellement répandu, et qui réussit, qui pullule si parfaitement aux démagogies que je ne pouvais manquer

de m'y heurter dès le commencement du déblaiement de toutes sortes, déblaiement intellectuel et moral, qui fut, entre autres, la raison d'être toute première de ces cahiers.

Je ne me rappelle pas jusqu'où je poussai alors ma démonstration; — nous avons eu depuis à faire face à tant de démagogies successives, incessamment nouvelles, incessamment renaissantes; — mais enfin c'est à ces précédentes études, à ces précédentes recherches, que je demande que l'on rattache aujourd'hui les quelques mots que je pourrai dire de cette importante question de méthode. Et ici encore par un nouveau circuit je me retrouve moi-même au demi-tour, s'il est vrai que nous constatons par ce nouvel exemple qu'en morale, comme en économique, et tout autant qu'en matière de fabrication industrielle, ces simples exemples, ces simples cas de l'action journalière posent les cas généraux et les problèmes les plus graves de la morale et de l'action, et que réciproquement on ne peut rien entendre non plus à ces problèmes les plus graves à moins d'avoir vécu et débrouillé pour sa consommation personnelle ces cas journaliers apparemment simples, avant de les avoir analysés, avant d'avoir essayé de les pénétrer d'analyses, d'intuitions de plus en plus approfondies, les plus approfondies que l'on pourrait.

Ce que je nie absolument, c'est qu'il soit possible d'introduire une distinction valable, une distinction utile à cet égard entre le *personnel* et l'*impersonnel*. Ce qui trompe ici communément, ce qui fait une espèce de faux recouvrement, c'est qu'il y a en réalité, c'est qu'il y a de toute antiquité mentale une distinction parfaitement valable, parfaitement utile, parfaitement fondée

entre le *public* et le *privé*. Mais ce que je nie absolument, c'est que premièrement le *personnel* coïncide exactement avec le *privé*, deuxièmement que en opposition ou en résidu l'*impersonnel* coïncide exactement avec le *public*, troisièmement, et en forme de conséquence et de conclusion, que la distinction du *public* d'avec le *privé* coïncide exactement avec une distinction de l'*impersonnel* d'avec le *personnel*.

Quand vous écrivez à votre ami pour lui demander des nouvelles de sa femme et de ses enfants, pour lui donner des nouvelles de votre propre famille, pour lui prêter ou pour lui emprunter quelques louis qui feront l'un de vos deux termes, pour lui annoncer, professeur, que vous avez ou que vous n'avez pas beaucoup de répétitions de géographie philologique, enfin que vous avez trouvé une place pour votre jeune frère, qui est ingénieur, mais qui n'est pas sociologue, vous faites une opération privée, une opération de l'ordre privé; votre lettre est une lettre privée, nullement communicable, nullement publiable, à moins de votre consentement formel; et ce consentement même, ou cet ordre, de la publier, vous-même ne le donnez que pour des raisons privées, ou pour des raisons littéraires, — non point pour des raisons publiques, — si vous voulez faire votre petit monsieur le marquis de Sévigné; dans ce dernier cas vous appartenez à la race détestable des *épistolaires;* vous êtes haïssable; vous travaillez dans ce genre faux qui consiste à faire pour le public des lettres *comme si* elles étaient des lettres privées.

D'ailleurs et dans un tout autre ordre, différent et indépendant du premier, pour ce qui est de la personnalité, si vous êtes quelqu'un, si vous êtes, si vous

existez, si vous savez être, et seulement regarder, publique ou privée votre lettre sera personnelle, comme tout ce que vous faites, comme tout ce que vous êtes est toujours personnel, quand même vous ne le voudriez pas ; votre lettre vous traduira ; votre lettre vous trahira ; elle sera de vous, quand même vous la renieriez ; elle sera votre enfant, votre œuvre, quand même vous la renonceriez ; elle portera votre signature, quand même vous eussiez voulu, quand même vous eussiez cru la faire cent fois anonyme et nulle. A mesure que vous cessez d'exister, à mesure que vous diminuez d'être, à mesure que vous cessez de comprendre, de voir, de savoir même regarder, publique ou privée votre lettre devient de moins en moins personnelle, ou, si vous préférez parler le langage contraire, elle devient de plus en plus impersonnelle, mais ce ne sera là que le commencement du progrès de votre grandeur. Quand enfin vous ne comprendrez plus rien du tout, quand vous ne serez plus, rien, quand vous n'existerez plus, quand vous n'aurez plus ni aucun nom ni aucune forme, quand vous ne saurez plus ni entendre, ni voir, ni seulement regarder, quand vous n'aurez plus la force de regarder, quand vous serez muet comme une carpe, aveugle comme une taupe, et sourd comme un pot, quand les sourds-muets de naissance et quand les aveugles professionnels avec leur petit chien vous feront honte et vous renieront et vous en remontreront, quand vous serez enfin devenu un homme inexistant, à la limite un homme nul, un zéro d'homme, à cette limite vous aurez atteint l'autre limite aussi, la limite où vous serez sacré non pas seulement grand homme, non pas seulement, ce qui pour eux est infiniment plus, grand

savant, mais le savant limite, le savant modèle, étant celui qui au suprême degré avez atteint à cet impersonnalisme objectiviste que l'on s'obstine, je ne sais pourquoi, sinon par je ne sais quelle indécente plaisanterie, que l'on s'obstine à confondre avec le non moins pur objectivisme impersonnaliste.

Voilà ce que c'est que la personnalité.

Mais si vous êtes membre ou fondateur d'un comité de la *Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen* et que vous écriviez à un délégué important de la Ligue dans le Midi, à un secrétaire ou président de section, à Toulouse, et, ce qui est plus important, à un délégué moral important et responsable, qui répond pour vous, garantie et autorité, grande autorité morale, comme vous un des véritables fondateurs de la Ligue à Paris et dans les départements, sur la question de savoir quelle sera l'attitude et quelle est enfin la situation de la Ligue envers la délation gouvernementale, ce que je nie absolument, c'est que votre lettre, personnelle ou non, puisse être une lettre privée. Quand même vous la mettriez sous un triple sceau, quand même vous la feriez porter à destination par un messager à vous, ce qui vous mettrait immédiatement en état d'infraction aux lois qui régissent le service des postes pour le transport des messages, ce que je nie absolument, c'est que, venant de vous, allant à lui, portant sur un tel sujet, traitant une telle matière, votre lettre puisse être une lettre privée, que cette opération que vous faites en lui envoyant cette lettre soit une opération privée. Votre opération est publique, votre lettre est publique, essentiellement publique, publique entièrement, que vous le vouliez ou non, et

quoi que vous fassiez. Toutes les précautions superficielles, toutes les formalités, tous les déguisements matériels n'empêcheront pas qu'elle soit publique. Ce qui revient à dire qu'en matière publique, matière comme était cette question capitale de la délation gouvernementale organisée, d'un homme public à un homme public, il ne peut pas y avoir de communication qui ne soit une communication publique. Tout au plus pouvez-vous dire qu'elle n'était pas officielle, et vous introduisez par là un nouvel ordre de distinction.

Nous sommes ainsi conduits, par vous-même et par la réalité, nous sommes ainsi conduits à reconnaître, à cet égard, au moins trois ordres de distinctions, trois distinctions fonctionnant dans trois ordres différents, sur trois plans différents non parallèles.

Nous sommes conduits à reconnaître, à distinguer l'une de l'autre trois distinctions que l'on confond pour ainsi dire toujours dans presque tous les débats, ce qui permet d'embrouiller les questions, ce qui permet aux responsabilités de s'évanouir, de s'esquiver, ce qui permet aux démagogies de réussir : la distinction de l'*officiel* et du *non-officiel*, première distinction; deuxième distinction, la distinction du *public* et du *privé ;* troisième distinction, la distinction du *personnel* et de l'*impersonnel*. Ni ces distingués ni ces distinctions ne se recouvrent. Chacune de ces distinctions fonctionne pour son compte, joue dans son ordre et sur son plan, sans commander le jeu, le fonctionnement des deux autres.

Nous sommes ainsi conduits, par vous-même et par la réalité, nous sommes ainsi conduits à considérer séparément trois ordres de distinctions qui jouent séparément,

sans préjudice de tous autres; peu importe l'ordre où nous les mettrons elles-mêmes, puisque justement elles jouent séparément; l'important est de reconnaître que non seulement elles ne coïncident pas, mais qu'elles sont différentes et jouent séparément, différemment, sur des plans différents non parallèles; ni le *personnel* ne coïncide avec le *privé,* ni ni l'un ni l'autre ne coïncident avec le *non-officiel;* et il y aurait encore à faire la distinction du *particulier* et du *général,* qui se distingue elle-même des trois autres; et de l'*individuel* et du *collectif,* qui se distingue elle-même encore des quatre autres, des quatre premières; et du *singulier* et du *pluriel,* qui des cinq autres; et du *propre* et du *commun,* qui des six autres; mais pour aujourd'hui tenons-nous-en à la distinction de nos trois premières distinctions et de leurs distingués eux-mêmes; la non distinction, la confusion de ces trois premières distinctions et de leurs distingués eux-mêmes est une des plus grandes causes de trouble qu'il y ait aujourd'hui dans les esprits; et c'est ce trouble qui ouvre les voies à tant de démagogies tumultueuses; distinguons; distinguons, comme le disait un prince-évêque de la troisième République, je veux dire un prélat qui était devenu député; je distingue afin de ne point demeurer dans la confusion; en face de nos trois premières distinctions de distingués, distinguons bien les distingués antagonistes, distinguons bien que ni l'*impersonnel* ne coïncide avec le *public,* ni que ni l'un ni l'autre ne coïncident avec l'*officiel;* et par voie de conséquence distinguons enfin, et tenons-nous-en là pour aujourd'hui, que ni la distinction du *personnel* d'avec l'*impersonnel* ne coïncide avec la distinction du *privé* d'avec le *public,* ni que ni l'une ni l'autre ne

coïncident avec la distinction du *non-officiel* d'avec l'*officiel*.

Une opération est *officielle* quand et dans la mesure où l'opérateur, l'*auteur* de cette opération, agit *en son office;* elle est *non-officielle* quand et dans la mesure où l'*auteur* n'agit pas *en son office*. De la main gauche, elle est *officieuse* quand l'*auteur* de cette opération est un personnage officiel qui n'agit point *en son office*.

Une opération est *publique* au sens et dans la mesure où la *matière* de cette opération est publique; elle est *privée* au sens et dans la mesure où la *matière* de cette opération est privée.

Une opération est *personnelle* au sens et dans la mesure où l'*auteur* de cette opération existe, est personnel, est une *personne;* un être; elle est *impersonnelle* au sens et dans la mesure où l'*auteur* de cette opération n'existe pas.

[Je ne donne pas ceci pour une définition; ni pour un ensemble de définitions, enfin pour être de l'ordre des définitions; je ne sais pas, je ne veux pas savoir ce que c'est qu'une définition, que la définition, scolaire; la définition qui s'interdit d'employer, de faire intervenir le défini ou quelqu'un de sa famille, un rejeton de la même souche, de la même race, un mot de la même racine, se condamne automatiquement par là même à remplacer le mot juste par une injuste périphrase, le mot propre par des circonlocutions impropres. Tel n'est, tel ne saurait être ni le sens, ni l'objet, ni la forme d'une définition véritable, qu'il vaudrait d'ailleurs mieux nommer une *distinction*. Le besoin d'une définition, ou d'une distinction, ne se fait vraiment sentir que quand

il y a doute, hésitation, scrupule sur le sens ou sur l'usage d'un mot, les doutes et les hésitations de sens n'étant elles-mêmes, au fond, que des hésitations d'usage, puisqu'un mot n'est qu'au sens et dans la mesure où il vit, puisqu'il n'existe qu'au sens et dans la mesure où il sert, où il travaille. Il ne faut jamais faire une définition, introduire une distinction par désœuvrement, ni par exercice, — ni pour s'amuser, ni pour s'exercer, comme d'ailleurs on ne doit généralement rien faire, — et on ne peut généralement rien faire de bon, — ni pour s'amuser ni pour s'exercer, — mais seulement quand et dans la mesure où dans le travail et dans la vie le besoin s'en fait réellement sentir. Quand donc le besoin d'une définition, d'une distinction se fait véritablement et réellement sentir, par exemple pour démêler et vider quelque erreur, et, par exemple plus particulier, pour essayer de démêler un peu et vider de son contenu d'erreur quelque erreur de quelque démagogie, alors, mais seulement alors, on peut, et quelquefois on doit essayer de donner quelque définition, ou plutôt d'introduire quelques distinctions; et l'effort que l'on peut faire alors ne peut consister qu'en ceci : fabriquer, monter, — un peu artificiellement, je l'avoue, — un petit mécanisme, un petit rouage, imitant autant que possible un petit organisme naturel, où le mot intéressé entre et joue autant que possible naturellement. Par conséquent, loin qu'il faille s'interdire de mettre le défini dans la définition, ou au moins quelqu'un de sa famille, qui se fasse en quelque manière son garant, au contraire, si vous ne mettez pas le défini dans la définition, si le défini n'est pas présent dans la définition, vous n'êtes plus assuré de rien, alors; vous ne savez plus du tout si votre défi-

nition est bonne; et même vous êtes assuré qu'elle est mauvaise; vous ne savez plus du tout comment votre définition se comporte envers le défini qui était à définir; et même vous êtes assuré qu'elle se comporte mal ou plutôt qu'elle ne se comporte pas du tout, puisque le défini n'est plus là, pour dire ce qu'il en est, pour dire ce qu'il en pense, puisqu'il n'est pas présent à la définition, puisqu'il n'est pas, puisqu'il ne joue pas dans la définition; puisqu'il n'entre pas dans la définition, comment sauriez-vous s'il est content d'elle; puisqu'il ne joue pas en elle, puisqu'il n'a aucune relation avec elle. Dans les exemples que j'ai donnés, ce qui importait, ce qui faisait la définition, la distinction, c'était ces mots et ces considérations de *matière* et de *destination*, de *forme*, d'*auteur*. Dès que ces mots étaient donnés, et ces considérations, la définition était faite, la distinction acquise, il n'importait pas que les mots à définir fussent dans la définition, dans la distinction, ou plutôt il fallait qu'ils y fussent, pour voir un peu comme ils se comportaient, à présent.

Je ne prétends pas épuiser en si peu de mots cette question difficile de la définition et de la distinction; mais j'en ai pu dire assez pour me permettre d'avancer un peu dans l'examen des exemples qui se sont trouvés sur le chemin de ma réponse.]

En résumé la question de *personnalité* est une question d'*auteur;* publique ou privée, officielle ou non-officielle, une opération est *personnelle* au sens et dans la mesure où l'*auteur* de cette opération est une *personne;* elle est *impersonnelle* au sens et dans la mesure où l'*auteur* de cette opération n'est pas une *personne;* si vous

êtes une personne, vous ne pourrez rien faire, vous ne pourrez pas acheter une carte postale de deux sous sans que votre opération soit personnelle ; si vous n'êtes pas une personne, vous pouvez tout faire, vous pouvez écrire un discours sur l'histoire universelle : votre opération ne sera personnelle jamais.

La considération d'*officialité* est une considération de *forme;* personnelle ou impersonnelle, publique ou privée, une opération est *officielle* quand l'auteur de cette opération agit *en son office;* elle est *non-officielle* quand l'auteur de cette opération n'agit pas *en son office;* elle est seulement *officieuse* quand l'auteur est un personnage *officiel*, mais qui n'agit pas *en son office*.

La considération de *publicité* est une considération de *matière* et de *destination;* personnelle ou impersonnelle, officielle, officieuse ou non-officielle, une opération est *publique* au sens et dans la mesure où la *matière* de cette opération est *publique*, et où cette opération s'adresse au *public;* elle est *privée* au sens et dans la mesure où la *matière* de cette opération est *privée*, et où cette opération s'adresse au *privé*.

Cela étant, il suffit de faire jouer les vieux mécanismes de l'ancienne logique formelle, ou, comme on dit aujourd'hui prétentieusement, les — prétendus nouveaux — mécanismes de la — soi-disant neuve — logique mathématique pour obtenir, comme par enchantement, en leurs parfaites formules, tous les cas particuliers.

Il suffit de faire jouer la formule $N = 2^a$, où N est le nombre cherché des combinaisons possibles, — ou existantes, — enfin mettons des combinaisons logiques, — pour ces gens-là il n'y a aucune différence entre le

logique et le réel, et d'ailleurs, s'il y avait quelque différence, entre les deux, ce serait le réel qui aurait tort, et le logique, raison, — *a*, le nombre donné des considérations élémentaires initiales, et 2 le nombre donné uniforme des parties élémentaires contradictoires complémentaires entre elles en lesquelles se divise chacune de ces considérations.

Dans ces exemples particuliers que nous avons trouvés sur le chemin de nos recherches, 2 signifie et représente que nous avons affaire constamment à des *paires*, que nos considérations élémentaires marchent par *paires*, en forme de *paires*, qu'elles se décomposent uniformément chacune en deux hypothèses, en deux thèses contradictoires inconciliables complémentaires entre elles deux, — une réserve étant faite seulement sur et pour l'*officieux*, qui s'intercale subsidiairement entre l'*officiel* et le *non-officiel*; — et *a* vaut 3, puisque nous n'avons voulu considérer pour aujourd'hui et retenir que trois de ces groupes, trois de ces paires.

Faisant donc jouer cette formule, que l'on eût dite autrefois de logique formelle, mais qu'aujourd'hui nous dirons péremptoirement de logique mathématique, — on voit que je suis fou d'orgueil aujourd'hui, et que je ne vais à rien moins qu'à vouloir me faire passer pour le meilleur élève de l'honorable M. Couturat, — faisant jouer cette formule, une des plus simples qui se puissent présenter dans ces enseignements admirables, nous obtenons immédiatement, mais astucieusement, que dans cet exemple particulier, par le jeu de trois paires venues de trois ordres de considérations, nous obtenons huit cas particuliers, huit combinaisons tout élémentaires.

a) ou *première combinaison élémentaire :* opération *personnelle publique officielle;* exemples : quand un chef de gouvernement, qui est une personne, accomplit, en son office, un acte de son gouvernement, ou simplement quand un électeur qui n'est pas une bête va voter;

b) ou *deuxième combinaison élémentaire :* opération *personnelle publique non-officielle :* quand un chef de gouvernement, qui est une personne, accomplit, en matière publique, une opération qui n'est pas officielle, par exemple parce qu'elle n'est pas officiellement avouable; ou simplement quand un électeur, qui n'est pas une bête, exerce, en matière publique, une action qui n'est point de forme officielle;

b)' ou *combinaison subsidiaire* à la *deuxième combinaison élémentaire :* opération *personnelle publique officieuse :* quand un chef de gouvernement, qui est une personne, accomplit, en matière publique, un acte officieux, comme d'envoyer une note à un journal officieux; ce qui serait un acte officiel serait par exemple de faire insérer un décret au *Journal officiel;* dans ce cas particulier la distance qu'il y a du *Journal officiel* aux journaux officieux, aux journaux inspirés, représente et mesure assez bien la distance qu'il y a de l'*officiel* à l'*officieux;* ou, si l'on veut, cette distance apparaît dans un exemple encore plus resserré, par la distance qu'il y a, dans le même *Journal officiel,* entre la *partie officielle* et la *partie non-officielle;* plus simplement il y a opération *personnelle publique officieuse* quand un électeur qui n'est pas une bête fait en matière publique une opération de forme officieuse, comme de fonder un journal politique;

c) ou *troisième combinaison élémentaire :* opération *personnelle privée officielle :* quand un père de famille, qui est une personne, envoie dans la forme officielle son consentement au mariage de son fils; ou quand, étant le même, il fait son testament;

d) ou *quatrième combinaison élémentaire :* opération *personnelle privée non-officielle :* quand un père de famille, qui est une personne, donne à son fils des conseils ou des renseignements sans aucune intervention formelle de la paternelle autorité;

d)' ou *combinaison subsidiaire* à la *quatrième combinaison élémentaire :* opération *personnelle privée officieuse :* quand un père de famille, qui est une personne, engage avec son fils une conversation de forme officieuse;

e) ou *cinquième combinaison élémentaire :* opération *impersonnelle publique officielle :* un chef de gouvernement, qui n'existe pas, accomplit, en son office, en sa qualité officielle, un acte de son gouvernement; plus simplement un électeur, qui est une bête, — il y en a, — va voter;

f) ou *sixième combinaison élémentaire :* opération *impersonnelle publique non-officielle :* un chef de gouvernement, qui n'existe pas, accomplit, en matière publique, un acte non-officiel, par exemple un acte inavouable; simplement un électeur, qui est une bête, — il y en a encore, — entreprend de convertir à ses idées son voisin de campagne;

f)' ou *combinaison subsidiaire* à la *sixième combi-*

naison élémentaire : opération *impersonnelle publique officieuse :* un chef de gouvernement, qui n'existe pas, exerce, en matière publique, et à destination du public, une action officieuse; plus simplement un électeur, qui est une bête, — il y en a toujours, — fonde un journal politique;

g) ou *septième combinaison élémentaire :* opération *impersonnelle privée officielle :* un père de famille, qui n'existe pas, envoie à son fils, pour son mariage, dans les formes consacrées, son consentement; ou ce père de famille, étant le même, fait son testament; ou il écrit officiellement au proviseur;

h) ou *huitième combinaison élémentaire :* opération *impersonnelle privée non-officielle :* un père de famille, qui n'existe pas, donne à son fils des conseils ou des renseignements sans faire intervenir officiellement ni sa qualité ni son autorité paternelle;

h)' ou *combinaison subsidiaire* à la *huitième combinaison élémentaire :* opération *impersonnelle privée officieuse :* un père de famille, qui n'existe pas, engage avec son fils, en matière privée, une conversation de forme officieuse.

La formule que nous avons développée n'est elle-même qu'un cas particulier d'une formule plus générale; nous avons pu appliquer cette formule particulière parce que nous n'avons envisagé que des combinaisons doubles, des combinaisons où les thèses élémentaires faisaient des paires, allaient par deux; c'est ce que signifie le 2 qui vient en tête de notre formule; si nous avions eu

affaire à des combinaisons triples ou quadruples, et ainsi de suite à volonté, inégalement, à des tri- et quadripartitions et ainsi de suite irrégulières, nous eussions eu à multiplier à chaque fois, pour chacune des combinaisons données de plus, par le nombre de thèses possibles incluses dans cette combinaison, puisqu'elles jouent séparément, les combinaisons; ainsi généralement une combinaison C donnant n alternatives, une combinaison C' donnant n' alternatives, et une combinaison C" donnant n'' alternatives donneront un nombre de *combinaisons élémentaires* ou de cas particuliers égal à $n\ n'\ n''$.

$N = n\ n'\ n''$: si nous avions envisagé en outre la distinction du *singulier* et du *pluriel*, nous eussions eu déjà *seize* combinaisons élémentaires ou cas particuliers; si la distinction de l'*individuel* et du *collectif*, *trente-deux;* si la distinction du *propre* et du *commun*, *soixante-quatre;* et ainsi de suite.

Avant d'utiliser en bref pour ma réponse la reconnaissance que nous venons de faire de toutes ces distinctions, je veux mettre le comble à ma gloire aujourd'hui en en dressant de ma main un tableau; ce tableau ne sera pas moins que synoptique; il est temps que moi aussi je dresse des tableaux, en attendant des statistiques; et que je donne à nos excellents compositeurs ordinaires l'occasion de dessiner une fois de plus quelqu'une de leurs savantes typographies :

Opérations	*personnelles*...	*publiques*...	*officielles*..... a)	*(officieuses)* b)'
			non-officielles.. b)	
		privées.....	*officielles*..... c)	*(officieuses)* d)'
			non-officielles.. d)	
	impersonnelles	*publiques*...	*officielles*..... e)	*(officieuses)* f)'
			non-officielles.. f)	
		privées.....	*officielles*..... g)	*(officieuses)* h)'
			non-officielles.. h)	

On voit mieux ainsi comment les discriminations se font par paires; dans ce cas où toutes les combinaisons primitives elles-mêmes vont par paires; si nous n'avions considéré que deux paires, nous pouvions établir un tableau beaucoup plus simple, sans répétitions ni accolades, parce que nous eussions pu procéder par bandes perpendiculaires, horizontales et verticales; notre tableau eût ressemblé à une table de Pythagore; et en effet il eût représenté et entraîné une simple multiplication; aussitôt qu'on attaque la troisième paire, on ne peut plus procéder que par accolades et répétitions; notons seulement que les trois paires jouant séparément, selon que l'on commence et que l'on continue par telle ou telle paire, et selon qu'on place les hypothèses dans les accolades, on peut établir à volonté, par application d'une autre formule, en tout $(1 \times 2 \times 3)$ $(2 \times 2^2 \times 2^{2^2})$ tableaux de procédure différente qui reviennent exactement au même. — Si l'on fait entrer en ligne de compte les *officieuses* au même titre que les deux autres du même ordre, on arrive à une formule beaucoup plus compliquée que la plupart de nos abonnés établiront sans peine; j'avoue que je n'ai pas pu y parvenir; j'ai même quelque inquiétude pour ma précédente formule et je serais heureux que quelqu'un de compétent me rassurât; il est vrai que je ne me suis pas chargé pendant un *interim* d'enseigner la logique mathématique aux auditeurs du *Collège de France*.

Ces définitions étant faites, ou plutôt ces distinctions étant acquises, ou plus simplement ces distinctions étant simplement constatées, qui, je l'espère, nous serviront souvent, je m'en sers tout de suite et je réponds

dans la forme à M. Gabriel Monod. D'abord, et pour nous débarrasser de cette incidente, il me reproche, autant que je me rappelle, de n'avoir pas entièrement publié cette lettre que je publiais. C'est un grief qui fait toujours beaucoup d'effet. Ma réponse n'en fera pas autant. Il dit vrai. Je n'ai pas entièrement publié cette lettre. Je pourrais me le reprocher. Mais ce n'est pas à lui à me le reprocher. Car la seule phrase de la lettre que je n'ai pas publiée, une toute petite phrase, était une phrase qui lui eût paru beaucoup moins publiable encore que le reste de la lettre, puisqu'il y s'agissait d'une candidature que l'on posait de M. C. Bouglé à une chaire de Sorbonne, je crois, une chaire existante, ou une chaire qui était à créer, je ne me rappelle plus. Or nous sommes dans une situation d'esprit malheureusement à laquelle je me conforme par faiblesse, mais à laquelle je ne souscris pas dans le fond de ma conscience, par laquelle nous sommes de plus en plus tentés de considérer l'attribution des charges publiques comme une distribution d'affaires privée.

Sur tout le reste de la lettre, que j'ai publié, je réponds à M. Gabriel Monod dans la forme qu'en effet cette lettre était sa lettre, qu'en effet cette lettre était personnelle; cette lettre était personnelle, comme tout ce que fait M. Gabriel Monod, parce que son auteur a de la personnalité, est une personnalité.

Mais ce que je nie absolument, c'est que cette lettre, personnelle, fût une lettre privée, c'est qu'elle fît une opération privée; sur une matière publique essentiellement, comme était alors ce danger politique, civique et moral de la délation gouvernementale organisée, ce que je nie absolument, c'est que d'un citoyen à un citoyen,

d'un simple citoyen même à même un simple citoyen, il puisse y avoir une seule communication, une seule opération qui ne soit pas une opération publique, de quelque manière qui soit une opération privée. Nous l'avons dit assez souvent pendant l'affaire, et si je me permets ici de me référer à cet illustre précédent, c'est que sur ce point particulier nous avions cent fois raison : dans ces grands débats de salubrité publique, nul citoyen, nul simple citoyen même ne peut, à moins d'avoir lui-même renoncé à toute qualité civique, à moins de perdre lui-même tout droit de cité, à moins de se décapiter lui-même de sa tête de citoyen, nul citoyen, nul simple citoyen ne peut se dérober, ne peut se soustraire à la responsabilité civique de prendre publiquement une situation publique.

Si nul citoyen, nul simple citoyen ne peut se soustraire au rigoureux devoir de prendre une situation civique dans les grands débats de la cité, quel ne sera pas le devoir d'un homme comme M. Gabriel Monod ; c'est à nous, au contraire, c'est à nous à nous retourner ici, et à demander à notre maître, et à regretter qu'il ne fût pas intervenu plus tôt dans ce débat de la délation lui-même par une publication de lettre officieuse et même officielle.

Officieuse, car M. Gabriel Monod s'est fait dans le public depuis un assez grand nombre d'années, — par ses interventions nombreuses dans les questions publiques, par ses articles, discours, lettres, interviews, enfin interventions de toutes sortes, comme était tout récemment encore sa situation prise dans l'affaire de la candidature Scheil au Collège de France, — une situation morale singulière, il s'est constitué une sorte de

magistère officieux qui apporte avec lui beaucoup d'honneur, mais qui entraîne avec lui une lourde responsabilité. Quand un homme a une fois commencé à exercer ce magistère, il ne peut plus s'arrêter, jamais, il ne peut plus, sous aucune forme, donner sa démission.

Nul n'est tenu, — pratiquement, — d'être prophète en son pays; mais une fois que l'on s'est plus ou moins consciemment conféré ou fait conférer cette sorte de magistère officieux, on ne peut plus, jamais, sous aucune forme, démissionner. Le président de la République peut démissionner. M. Gabriel Monod ne démissionnera jamais d'avoir été, d'être Gabriel Monod.

On peut entrer ou n'entrer pas dans la vie publique, attirer sur soi l'attention du public, s'imposer à l'attention du public; — je dis qu'on peut entrer ou n'entrer pas pour simplifier, parce que là aussi il y aurait à voir, mais mettons pour aujourd'hui qu'on peut entrer ou n'entrer pas; — mais une fois que l'on s'est, aussi honorablement, imposé à l'attention du public, on n'est plus libre; on n'est pas libre de s'en aller; de continuer ou de ne pas continuer; un officiel peut encore démissionner, — justement parce qu'étant officiel il peut donner une démission officielle : — un officieux ne le peut pas.

La haute autorité morale qui s'est attachée au nom de M. Gabriel Monod lui a ainsi conféré une magistrature, d'autant plus indélébile qu'elle est officieuse; une magistrature dont il demeure éternellement prisonnier; et quand il n'est pas là, son absence est publique, et quand il ne parle pas, son silence publiquement parle pour lui. Combien de fois ne nous avait-on pas dit,

combien de gens ne nous avaient-ils pas dit : La preuve qu'il n'y a rien de répréhensible dans la délation gouvernementale organisée, c'est que Gabriel Monod n'a rien dit. Ainsi quand ces grands témoins ne veulent pas témoigner, quand il refusent ou quand ils récusent leur propre témoignage, leur silence même est interprété et travaille contre eux et témoigne pour eux. Parce qu'il y a une sorte d'hypothèque perpétuelle sur eux, et indélébile, de tout ce public dont ils ont une fois acquis, dont ils possèdent l'attention.

Nous étions donc fondés à espérer recevoir de notre maître, dans ce pénible débat de la délation gouvernementale organisée, un enseignement officieux, un témoignage officieux, un témoignage moral, ou, comme on dit dans les procès, — puisqu'en effet il s'agissait d'un procès, — plus précisément un témoignage de moralité; nous avions le droit d'attendre cet enseignement, nous avions hypothèque constituée sur ce témoignage; et donc c'est nous qui ne l'ayant pas reçu, quand nous l'attendions, avons été maltraités.

Je vais plus loin; nous étions en droit d'attendre de notre maître, nous étions en droit d'escompter une manifestation officielle. Ce que nous faisions n'avait rien de sournois, rien d'occulte, rien d'inavoué. C'était une démarche toute ouverte et toute publique, toute officielle elle-même. M. Gabriel Monod occupait une haute situation à la Ligue, non pas seulement, comme partout ailleurs, une haute situation morale, mais une haute situation personnelle, une haute situation pour ainsi dire corporative et historique; il ne me démentira pas si je dis que cette situation dépassait de beaucoup sa situation locale dans la section de Versailles. Com-

bien de fois ne nous a-t-on pas dit : La preuve que la Ligue n'est point sortie de ses lignes et ne manque pas à sa mission, la preuve que le Comité central a raison, c'est que Monod n'a pas démissionné.

Sur le fond même je ne vois pas ce qui rendait incommunicable, au public, impubliable, cette lettre personnelle publique non-officielle. Je ne fais point à M. Monod l'injure de lui attribuer cette grossière distinction vulgaire, pratique, mais populacière, que les lettres confusément personnelles, privées, non-officielles, — car ces trois caractères ne se distingueraient pas, — seraient des lettres où on dirait sa pensée et que les lettres confusément impersonnelles, publiques, officielles, — car ces trois caractères ne se distingueraient pas, — seraient des lettres où on ne dirait pas sa pensée, soit qu'on la masquât, soit qu'on l'altérât ; ou simplement que les lettres indistinctement personnelles, privées, non-officielles seraient des lettres où on dirait le fond de sa pensée tandis que les lettres indistinctement impersonnelles, publiques, officielles seraient des lettres où on ne dirait que le dessus de sa pensée ; dans ce que j'ai publié de la lettre de M. Gabriel Monod je ne vois, autant que je me rappelle, que deux parties.

Dans l'une de ces parties l'auteur indique, en termes fort modérés, ce qu'il pense de la Ligue et du Comité central ; je ne pensais pas que nulle difficulté dût venir de cette partie ; M. Gabriel Monod comptait des amis, peut-être beaucoup d'amis, dans la Ligue et particulièrement dans le Comité central ; qu'est-ce à dire, et ne sait-on plus enfin ce que c'est que l'amitié.

Pour moi je ne sais point ce que c'est qu'une amitié qui se poursuivrait dans l'erreur et dans le crime; je suis assuré que ce ne serait point là une amitié véritable; je crois au contraire que tout l'effort d'une amitié digne de ce nom doit porter à disputer, fût-ce violemment, à arracher un ami à ce que l'on croit être l'erreur ou le crime.

Dans l'autre de ces parties l'auteur marque, un peu plus violemment, sa réprobation, parfaitement justifiée, hâtons-nous de le dire, pour ces anciens politiciens antidreyfusistes qui s'étaient fait une arme politique nouvelle d'une maladresse gouvernementale, d'une erreur et d'un crime; il est parfaitement vrai que ces diables devenus ermites avaient, moins que tous autres, qualité pour feindre d'être devenus de vertueux moralistes et pour essayer d'utiliser ainsi cette maladresse d'un gouvernement ennemi, cette erreur et ce crime; je ne prévoyais pas qu'il pût venir quelque difficulté de cette partie; je n'y avais même pas pensé; je ne pouvais pas même supposer que des relations suivies avaient continué ou s'étaient renouées entre les membres les plus éminents de notre État-Major et quelques-uns des membres les plus notoires de l'État-Major ennemi ; nous autres petites gens nous avions coupé tous les ponts derrière nous; on nous fait voir, on nous fait savoir aujourd'hui qu'il n'en avait pas été de même pour les grands seigneurs de nos armées; c'est toujours la même histoire, l'histoire de toutes les guerres; les simples troupes se battent, s'éreintent, se tuent, se blessent, meurent.

Je ne pouvais imaginer et j'ai, comme on dit, été

péniblement impressionné d'apprendre que pendant ce temps nos grands chefs, comme tous les grands chefs de tous les temps, songeaient encore à ménager des relations académiques et mondaines; on a bien tort de dire que les États-Majors ne pensent pas aux communications. Ils ne font que cela, d'assurer leurs communications.

Silencieusement je pense à cette affaire où nous avons laissé les cadavres défigurés de quelques-unes des amitiés qui nous étaient les plus chères; dans le désastre de nos espérances et dans le silence de cette retraite je me rappelle cette affaire qui pour nous pauvres gens brisait les familles comme paille, brisait comme un fétu nos chères amitiés de petites gens; rien ne comptait plus; moi-même j'avais des amis de ma toute première enfance, des amis éprouvés, de ces amis que rien ne peut remplacer, que nul ne peut imiter, car nul ami nouveau n'apportera plus la commune joie et la mémoire commune des mêmes regards d'enfance, la même vue et le même regard des mêmes paysages de Loire; nul ami nouveau n'apportera les anciens yeux; les yeux qui ont vu, en un temps que nul ne refera, les mêmes paysages ensemble; j'avais, comme tout le monde j'avais de ces amis éternels; quelques-uns s'engagèrent dans la voie qui était selon nous la voie de la tentation; et par la voie de la tentation la voie de la perdition éternelle; je fis pour les arracher de cette voie de la tentation, qui était pour nous la voie de l'erreur et du crime, des efforts désespérés. Quand nos efforts demeuraient vains, quand nos passions amicales demeuraient frappées de stérilité, nous brisions. Nous rompions un parentage,

une amitié de vingt ans, nous qui n'avions guère passé vingt-cinq ans, nous brisions avec une sorte d'ivresse farouche, d'amertume âpre, comme nous nous fussions rompu le bras droit : *Si ta main te scandalise, coupe-la.* Nous nous fussions arraché un frère.

Cependant nos bons collègues des différentes Académies trouvaient le moyen de ne point couper ou plus tard de rétablir le lien académique et mondain qui unissait entre elles leurs précieuses personnes.

Le père n'était plus rien pour le fils; le fils n'était plus pour le père; le frère ne connaissait plus le frère; mais nos collègues de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et nos collègues des Sciences *morales* et politiques étaient toujours nos collègues.

Misère.

CHARLES PÉGUY

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire ;* notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre sixième série . . 2

à madame Sonia Darbell 5

Du même auteur, en vente à la *librairie des cahiers* 6

JÉROME ET JEAN THARAUD. — *les frères ennemis* 7

Post tenebras lux 9
Messer Guido Moroni 9
Quelque temps, Barbe Moroni 13
Ils vivaient librement 17
Or, les gens de Genève 20
Seule, de toutes les religieuses 23
Or il arriva 28
Il serait vain de rapporter 31
Jean-Baptiste fut l'apôtre 32

Éditions d'art *Édouard Pelletan,* 125, boulevard Saint-Germain, Paris, *vient de paraître :* Jérôme et Jean Tharaud, *l'ami de l'ordre,* épisode de la Commune..... 37

Chez le même, *Almanach du Bibliophile* et *Bibliothèque sociale et philosophique* à soixante centimes..... 39

Nos cahiers sont édités 41

CHARLES PÉGUY. — **Cahiers de la Quinzaine**... 45

L'une fait tort à l'autre..... 45

l'annonce de l'*Union pour la vérité;* M. Paul Desjardins; l'ancienne *Union pour l'action morale;* échange d'abonnements..... 47

Romain Rolland. — *Jean-Christophe*..... 48

Une *rectification* de M. Gabriel Monod..... 68

Table de ce cahier..... 97

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce dixième cahier et pour seize exemplaires sur whatman le mardi 23 janvier 1906.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 695

Universitas
BIBLIOTHECA
ttaviensis

Fini d'imprimer deux mille exemplaires
de ce dixième cahier
et seize exemplaires sur whatman
le jeudi 25 janvier 1906

à l'Imprimerie Ernest Payen
13, Rue Pierre-Dupont
à Suresnes
(Seine)

Il est impossible de suivre honnêtement le mouvement littéraire, le mouvement d'art, le mouvement politique et social si l'on n'est pas abonné aux *Cahiers de la Quinzaine*.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, et de la cinquième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la septième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette septième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; dixième cahier de la septième série; un cahier blanc de 104 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

JAN 23 '79
JAN 11 '79

CB

a39003 000997063b

CE AP 0020
.C15 V007/10 1906
C00 THARAUD, JER FRERES ENN
ACC# 1401089

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 09 06 04 10 0